

BULLETIN SEMESTRIEL
D'INFORMATIONS SUR LE MARCHE DU
TRAVAIL

DEUXIEME SEMESTRE 2019

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
LISTE DES TABLEAUX	2
LISTE DES GRAPHIQUES	4
SIGLES ET ABREVIATIONS	6
Avant-propos	8
Chapitre 1 : Demandes et offres d'emplois	9
1. Enregistrement des demandeurs d'emploi.....	10
2. Offres d'emploi reçues et pourvues.....	12
Chapitre 2 : Politiques actives du marché du travail	14
1. Agence nationale pour l'emploi (ANPE)	Erreur ! Signet non défini.
2. Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT).....	16
3. L'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI (ANPGF).....	18
4. Le Fonds national de la finance inclusive (FNFI)	23
5. Le programme d'Appui au Développement à la Base (PRADEB).....	26
6. Le Mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA)	28
7. Le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ).....	29
8. Projet national de promotion de l'entreprenariat rural (PNPER).....	32
Chapitre 3 : Formation et marché du travail.....	34
1. Diplômés de l'ETFP	35
1.1. Redoublements et abandons	37
1.2. Renforcement de capacités par le FNAFPP	39
CHAPITRE 4 : Relations de travail et sécurité sociale	41
1. Relations de travail entre employeurs et employés	42
1.1. Contrats de travail visés par la DGT	42
1.2. Fermeture d'entreprises et licenciements	43
2. Couverture sociale des travailleurs.....	44
CHAPITRE 5 : Indicateurs socioéconomiques	47
1. Prix moyens de certains produits de première nécessité	48
2. Taux d'inflation mensuel.....	49
3. Indice harmonisé des prix à la consommation.....	50
4. Création d'entreprises.....	51
ANNEXE	54

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des DE inscrits sur le SIANPE au deuxième semestre 2019 selon le sexe et la région de résidence	10
Tableau 2 : Répartition des DE inscrits par diplôme et par sexe au cours du deuxième semestre 2019	11
Tableau 3 : Répartition des placements et recrutements par sexe au cours du premier semestre 2019	12
Tableau 4 : Répartition des personnes placées/ recrutées par sexe et type de contrat au cours du premier semestre 2019	12
Tableau 5 : Répartition des personnes mises en emploi par sexe et catégorie professionnelle au cours du deuxième semestre 2019	13
Tableau 6 : Répartition des volontaires placés par domaine d'intervention de l'entreprise et par sexe au cours du second semestre 2019	18
Tableau 7 : Répartition des projets enregistrés suivant le sexe du promoteur et le niveau d'instruction au second semestre 2019	20
Tableau 8 : Répartition du nombre de projets d'entreprises financés selon le niveau d'instruction et le sexe du promoteur de juillet à décembre 2019	21
Tableau 9 : Répartition des personnes inscrites au FNFI selon le sexe et la région d'enregistrement au cours du deuxième semestre 2019	23
Tableau 10 : Répartition des personnes ayant obtenu des crédits au FNFI selon le sexe et la région au cours du deuxième semestre 2019	24
Tableau 11 : Répartition des crédits accordés par FNFI selon le type de produits	25
Tableau 12 : Répartition des crédits accordés par région	26
Tableau 13 : Répartition (%) des projets enregistrés et financés par le PAEIJ-SP selon la région d'implantation du projet et le sexe du promoteur	28
Tableau 14 : Répartition du crédit accordé par région au cours du second semestre de 2019	28
Tableau 15 : Répartition des coopératives et entreprises par région et montant alloué par MIFA au deuxième semestre 2019	29
Tableau 16 : Répartition des jeunes inscrits au FAIEJ selon le sexe et la région d'enregistrement au cours du deuxième semestre 2019	30
Tableau 17 : Répartition des jeunes formés selon le sexe et la région d'enregistrement au deuxième semestre 2019	30
Tableau 18 : Répartition des projets enregistrés par le FAIEJ selon la branche d'activités au deuxième semestre 2019	31
Tableau 19 : Répartition des projets financés selon le secteur d'activité au deuxième semestre 2019	31
Tableau 20 : Taux de réussite aux examens de l'ETFP par sexe au cours de l'année scolaire 2018-2019	35
Tableau 21 : Répartition des taux de réussite aux examens de l'ETFP selon la région au cours de l'année scolaire 2018-2019	36
Tableau 22 : Répartition des taux de réussite au BAC 2 par filière de l'ETFP et par sexe au cours de l'année scolaire 2018-2019	37

Tableau 23 : Répartition des chefs d'entreprises ayant bénéficié d'un financement par région et selon par sexe au cours du deuxième semestre 2019	40
Tableau 24...: Répartition des entreprises immatriculées à la CNSS par région et par secteur au deuxième semestre 2019.....	44
Tableau 25 : Répartition des accidents de travail enregistrés selon la région et le lieu de l'accident et le sexe au deuxième semestre 2019	45
Tableau 26 : Evolution des prix moyens de certains biens de juillet à décembre 2019 (en FCFA).....	49
Tableau 27 : Répartition des entreprises créées selon la forme juridique de juillet à décembre 2019	52

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition des DE inscrits sur le SIANPE au deuxième semestre 2019 selon le sexe et la tranche d'âge	11
Graphique 2 : Répartition des stagiaires placés sur AIDE par région et par sexe au second semestre 2019	15
Graphique 3 : Répartition (%) des stagiaires placés sur AIDE par diplôme au second semestre 2019	16
Graphique 4 : Répartition (%) des volontaires placés par région au cours du second semestre 2019	17
Graphique 5 : Répartition (%) des volontaires placés par diplôme au cours du second semestre 2019	17
Graphique 6 : Répartition des projets enregistrés par l'ANPGF selon la branche d'activités au second semestre 2019	19
Graphique 7 : Répartition des projets financés par l'ANPGF selon les secteurs d'activité au second semestre 2019	20
Graphique 8 : Répartition des promoteurs formés par l'ANPGF selon le type de renforcement suivi de juillet à décembre 2019	22
Graphique 9 : Répartition (%) des promoteurs formés par l'ANPGF selon la branche d'activités de juillet à décembre 2019	22
Graphique 10 : Répartition des projets enregistrés selon les branches d'activités de juillet à décembre 2019	27
Graphique 11 : répartition (%) des jeunes inscrits au PNPER selon la région et le sexe.....	32
Graphique 12 : Répartition des projets de jeunes financés par le PNPER selon la branche d'activités.	33
Graphique 13 : Répartition des taux de réussite au BAC 2 par filière de l'ETFP au cours de l'année scolaire 2018-2019	36
Graphique 14 : Répartition des apprenants ayant redoublé une classe d'examen final par sexe au cours de l'année scolaire 2018-2019	37
Graphique 15 : Répartition des apprenants ayant redoublé une classe d'examen final au cours de l'année scolaire 2018-2019 par région	38
Graphique 16 : Répartition des apprenants de l'ETFP ayant abandonné leur formation par sexe au cours de l'année scolaire 2018-2019	38
Graphique 17 : Répartition des apprenants de l'ETFP ayant abandonné leur formation par sexe au cours de l'année scolaire 2018-2019	39
Graphique 18 : Répartition des contrats de travail des nationaux visés selon la région et le type de contrat au deuxième semestre 2019	42
Graphique 19 ... : Répartition des contrats de travail d'expatriés visés selon la zone de provenance de juillet à décembre 2019	43
Graphique 20 : Répartition des travailleurs licenciés enregistrés par région et par sexe au deuxième semestre 2019	43
Graphique 21 : Répartition des travailleurs licenciés enregistrés par région et par sexe au deuxième semestre 2019	44

Graphique 22 : Répartition (%) des travailleurs immatriculés par région au deuxième semestre 2019	45
Graphique 23 : Evolution du taux d'inflation de juillet à décembre 2019	50
Graphique 24 : Evolution de l'indice mensuel harmonisé des prix à la consommation de juillet à décembre 2019.....	51
Graphique 25 : Répartition (%) des entreprises créées selon la région d'implantation de l'unité de juillet à décembre 2019	51
Graphique 26 : Répartition (%) des entreprises créées selon le secteur d'activités de juillet à décembre 2019	52
Graphique 27 : Répartition (%) des entreprises créées selon le pays ou la zone de provenance du promoteur de juillet à décembre 2019.....	53

SIGLES ET ABREVIATIONS

AIDE :	Appui à l’insertion et au développement de l’embauche
ANPE	Agence nationale pour l’emploi
ANPGF:	Agence nationale de promotion de garantie et de financement
ANVT	Agence nationale du volontariat au Togo
BAC:	Baccalauréat
BIMT :	Bulletin d’informations sur le marché du travail
CEDEAO	Communauté économique des états de l’Afrique de l’ouest
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CFC:	Centre de formation continue
CFE :	Centre de formalités des entreprises
CIC:	Centre d’informatique et de calcul
CNSS :	Caisse nationale de sécurité sociale
DE	Demandeur d’emploi
DEA	Diplôme d’études approfondies
DESS:	Diplôme d’études supérieures spécialisées
DGT :	Direction générale du travail
DOE :	Département de l’observatoire de l’emploi
EAM :	Ecole des assistants médicaux
ENS-A :	Ecole normale supérieure d'Atakpamé
ENSI :	Ecole nationale supérieure d'ingénieurs
ESA	Ecole supérieure d'agronomie
ESAAAd:	Ecole Supérieure des Assistants Administratifs
ESSD:	Ecole supérieure de secrétariat de direction
ESTBA :	Ecole supérieure des techniques biologiques et alimentaires
ETFP:	Enseignement technique et formation professionnelle
FAIEJ :	Fonds d’appui aux initiatives économiques des jeunes
FASEG:	Faculté des sciences économiques et de gestion
FDD :	Faculté de droit
FDS:	Faculté des sciences
FLLA:	Faculté des lettres, langues et arts
FSHS	Faculté des Sciences de l’Homme et de la Société
FNAFPP	Fonds national d’apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels
FSS:	Faculté des sciences de la santé
GIE :	Groupe d’intérêt économique
GTPME/PMI :	Groupe togolais des petites et moyennes entreprises/petites et moyennes industries
IHPC :	Indice harmonisé des prix à la consommation
INAM :	Institut national d’assurance maladie
INSE :	Institut des sciences de l’éducation
INSEED :	Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques
IPC :	Indice des prix à la consommation
ISICA:	Institut des sciences de l’information, de la communication et des arts
IUT-G :	Institut universitaire des technologies de gestion
METFP:	Ministère de l’enseignement technique, de la formation professionnelle

SA: Société anonyme
SARL U : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
SARL : Société à responsabilité limitée
SAU : Société anonyme unipersonnelle
UEMOA : Union économique et monétaire ouest africaine
UL: Université de Lomé

Avant-propos

La préoccupation majeure du gouvernement est la promotion et la dynamisation du potentiel d'emploi. Ainsi, il a mis en place des institutions de promotion de l'emploi afin d'améliorer l'employabilité des jeunes demandeurs d'emploi. A cet effet l'ANPE collecte et analyse les données sur l'offre et la demande d'emploi dans un document dénommé Bulletin d'Information sur le Marché du Travail (BIMT).

Ce bulletin regroupe des informations semestrielles sur la situation de l'emploi et de la formation permettant une bonne connaissance du marché du travail. Il est élaboré par le Département de l'observatoire de l'emploi (DOE) de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) à partir des informations provenant des structures productrices des données sur le Marché du travail (MT).

Les structures ayant contribué à la production du présent document sont entre autres l'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI (ANPGF), le Programme d'appui au développement à la base (PRADEB), le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ), l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT), le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP), Direction générale du travail (DGT), l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) et le Centre de formalités des entreprises (CFE). Les informations publiées permettront d'édifier la population non seulement sur la contribution de ces institutions à la promotion de l'emploi mais aussi sur les efforts du gouvernement dans le domaine de l'emploi pour tous. Ce numéro du BIMT est le seizième et couvre le second semestre de l'année 2019.

L'ANPE invite les lecteurs à s'appropriier les informations contenues dans ce bulletin pour une meilleure prise de décisions et d'orientation sur le marché du travail. Elle remercie toutes les bonnes volontés qui ont œuvré pour la production du présent bulletin.

Chapitre 1 : Demandes et offres d'emplois

Les demandes et les offres d'emplois analysées dans le présent chapitre sont uniquement celles enregistrées à l'ANPE. Les offres d'emplois représentent les postes d'emploi dénichés auprès des employeurs. Il est considéré comme demandes d'emplois les inscriptions des demandeurs d'emploi à l'ANPE tenant lieu de leur expression de recherche d'emploi.

1. Enregistrement des demandeurs d'emploi

L'enregistrement des demandeurs d'emploi à l'ANPE se fait en ligne à travers le système d'information de l'ANPE (SIANPE). Il peut se faire en tout point de service de l'ANPE ou à n'importe quel lieu si l'on dispose de la connexion internet.

Au total, 5 310 demandeurs d'emploi se sont enregistrés à l'ANPE au cours du deuxième semestre 2019. Parmi eux, il est compté 1 759 femmes, soit un peu moins du tiers des demandeurs d'emploi (DE).

Un regard sur les enregistrements des demandeurs d'emploi par région montre que les services de l'ANPE Lomé ont enregistré le plus grand nombre des DE inscrits (4 353) au cours du semestre, soit plus des trois quarts de l'ensemble (82,0%). La région de la Kara est la deuxième à enregistrer plus de DE (342). La région Maritime, avec 123 DE inscrits, a moins enregistré de DE que les autres régions.

Tableau 1 : Répartition des DE inscrits sur le SIANPE au deuxième semestre 2019 selon le sexe et la région de résidence

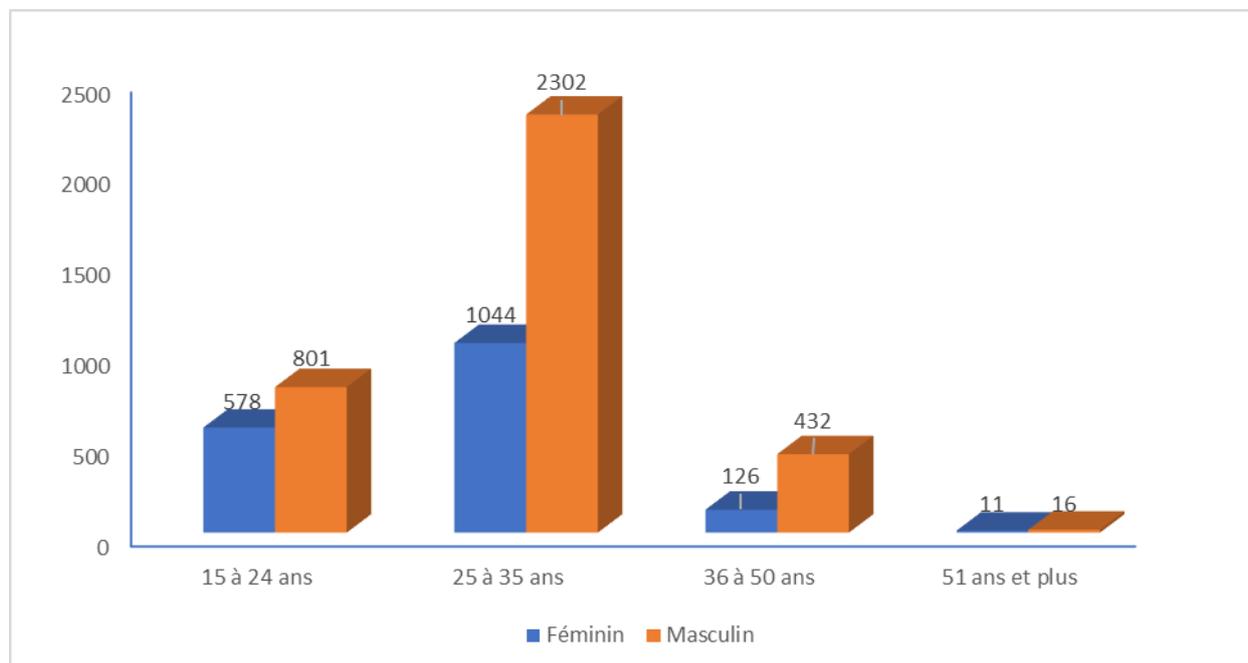
Région	Féminin	Masculin	Total
LOME COMMUNE	1468	2885	4353
MARITIME	27	96	123
PLATEAUX	41	135	176
CENTRALE	35	106	141
KARA	120	222	342
SAVANES	65	91	156
HORS TOGO	3	16	19
TOTAL	1759	3551	5310

Source : ANPE, calculs DOE

- **Age des demandeurs d'emploi**

Toute personne en âge de travailler peut s'inscrire à l'ANPE si elle est à la recherche d'un emploi. Au cours du semestre, la plupart des demandeurs d'emploi enregistrés à l'ANPE (3346) sont âgés de 25 à 35 ans. Ils sont suivis de ceux âgés de 15 à 24 ans (1 379). Les adultes âgés de 36 ans ou plus sont moins inscrits (585), parce qu'ils seraient plus en emploi. Il est compté plus d'hommes (3 551) que de femmes (1 759) parmi ces demandeurs d'emplois.

Graphique 1 : Répartition des DE inscrits sur le SIANPE au deuxième semestre 2019 selon le sexe et la tranche d'âge



Source : ANPE, calculs DOE

- **Niveau d'instruction des DE inscrits**

La plupart des DE inscrits au cours du semestre ont un diplôme de BAC ou équivalent (1941), suivi de ceux qui ont un niveau de BAC+3 (1 874). Les demandeurs d'emploi n'ayant aucun diplôme (23) sont les moins représentés parmi les DE enregistrés. Il est à signaler une supériorité numérique des DE de sexe masculin quel que soit le diplôme.

Tableau 2 : Répartition des DE inscrits par niveau d'études et par sexe au cours du deuxième semestre 2019

Niveau d'études	Féminin	Masculin	Total
Sans diplôme	4	19	23
Inferieur au BAC	177	444	621
BAC ou équivalent	667	1274	1941
BAC+2	268	343	611
BAC+3	588	1286	1874
BAC+4	24	89	113
BAC+5 ou plus	31	96	127
Total	1 759	3 551	5 310

Source : ANPE, calculs DOE

2. Offres d'emploi reçues et pourvues

De par ses activités de prospection et de visite des entreprises, l'ANPE a obtenu au cours du semestre 314 postes d'emploi à pourvoir. Les recrutements et les placements effectués ont permis de mettre 211 DE en emploi. La majorité des DE insérés sur le marché du travail au cours du semestre (205) l'ont été par le biais du placement. Il est compté seulement 6 DE insérés par le truchement du recrutement. Il est à noter que les postes pourvus ne sont pas nécessairement ceux dénichés au cours du semestre. Ils peuvent provenir des offres d'emploi obtenus les semestres passés dont les processus de recrutement ou de placement ont été prolongés au présent semestre. Parmi les personnes mises en emploi par l'ANPE au cours du semestre, il est compté plus d'hommes (143) que de femmes (68).

Tableau 3 : Répartition des placements et recrutements par sexe au cours du premier semestre 2019

SEXE	PLACEMENT	RECRUTEMENT	TOTAL
Féminin	67	1	68
Masculin	138	5	143
TOTAL	205	6	211

Source : ANPE, calculs DOE

- **Personnes mises en emploi selon le type de contrat**

La répartition des personnes mises en emploi par type de contrat montre que la plupart (138), soit 65,4% a été insérée par un contrat à durée déterminée (CDD). Parmi les bénéficiaires de ces contrats CDD, il est compté 45 femmes. Les personnes insérées par un contrat à durée indéterminée (CDI) sont au nombre de 41 dont 12 femmes. Il est également enregistré 32 personnes (dont 11 femmes) placées en intérim dans les entreprises.

Tableau 4 : Répartition des personnes placées/ recrutées par sexe et type de contrat au cours du premier semestre 2019

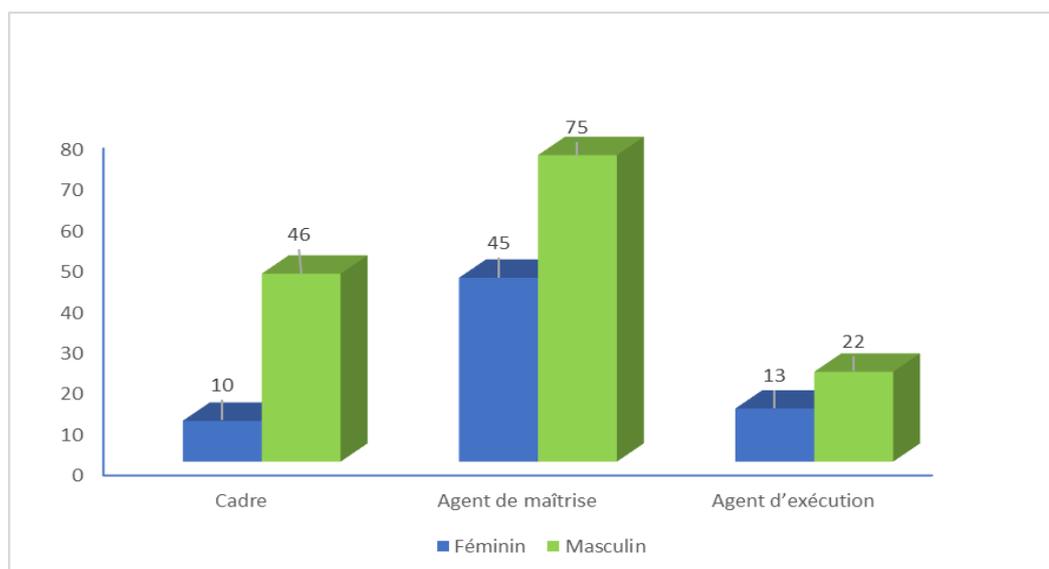
TYPE DE CONTRAT	PLACEMENT		RECRUTEMENT		TOTAL
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	
CDD	44	88	1	5	138
CDI	12	29	0	0	41
Intérim	11	21	0	0	32
Total	67	138	1	5	211

Source : ANPE, calculs DOE

- **Personnes mises en emploi selon les catégories professionnelles**

La répartition des personnes insérées sur le marché du travail par catégories professionnelles fait ressortir que plus de la moitié sont des agents de maîtrise (120). Les agents d'exécution (35) sont en nombre inférieur aux autres catégories professionnelles. Près de deux femmes sur trois insérées sur le marché du travail (66,1%), l'ont été en tant qu'agent de maîtrise.

Tableau 5 : Répartition des personnes mises en emploi par sexe et catégorie professionnelle au cours du deuxième semestre 2019



Source : ANPE, calculs DOE

Chapitre 2 : Politiques actives du marché du travail

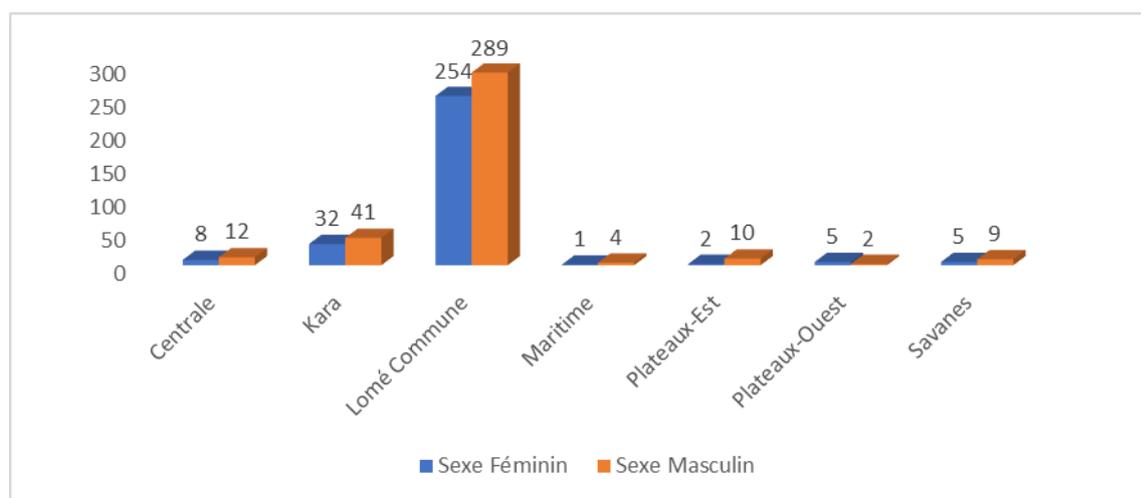
Ce chapitre présente l'analyse des informations relatives aux résultats des activités des différents programmes et projets publics de promotion d'emploi au cours du second semestre de l'année 2019.

1. Le programme d'Appui à l'insertion et au développement de l'embauche (AIDE)

Le programme d'Appui à l'insertion et au développement de l'embauche (AIDE), est un programme de l'Etat Togolais qui vise les jeunes des deux sexes âgés de 18 à 40 ans de nationalité togolaise et n'ayant aucune expérience. Il est mis en place depuis 2011 par l'ANPE pour faciliter l'insertion socio professionnelle des jeunes diplômés par un stage rémunéré de 6 mois renouvelable une seule fois.

Au total, 674 primo demandeurs d'emploi (DE) ont été placés en stage dont 45,8% de femmes au cours du second semestre 2019. La majorité des DE (543) sont placés dans la région Lomé commune, en raison de la forte concentration des entreprises. Par ailleurs, le plus faible taux de placement (0,7%) est enregistré dans la région Maritime.

Graphique 2 : Répartition des stagiaires placés sur le programme AIDE par région et par sexe au second semestre 2019

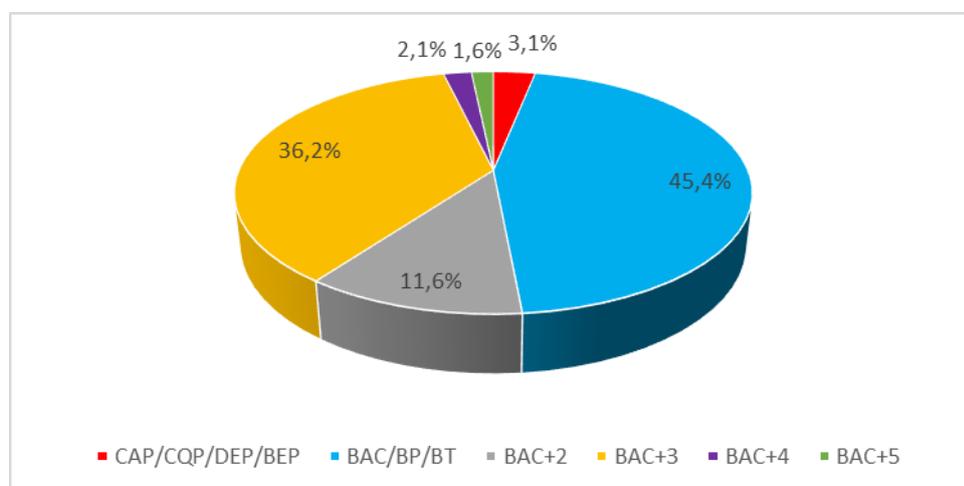


Source : ANPE, calculs DOE

La répartition des DE placés par diplôme, montre que les diplômés de BAC/BP/BT sont les plus placés et représentent 45,4% de stagiaires. Ensuite viennent ceux titulaires d'un diplôme de niveau BAC+3 (soit 36,2%) et de niveau BAC+2 (11,6%).

En ce qui concerne les spécialités, ceux de l'enseignement générale sont les plus placés (167) suivis de ceux de la Sciences économiques et Gestion (157). Les spécialités Mathématiques-Statistique (1) et Chaudronnerie-soudure (1) sont les moins représentées.

Graphique 3 : Répartition (%) des stagiaires placés sur le programme AIDE par diplôme au second semestre 2019



Source : ANPE, calculs DOE

2. Volontariat national

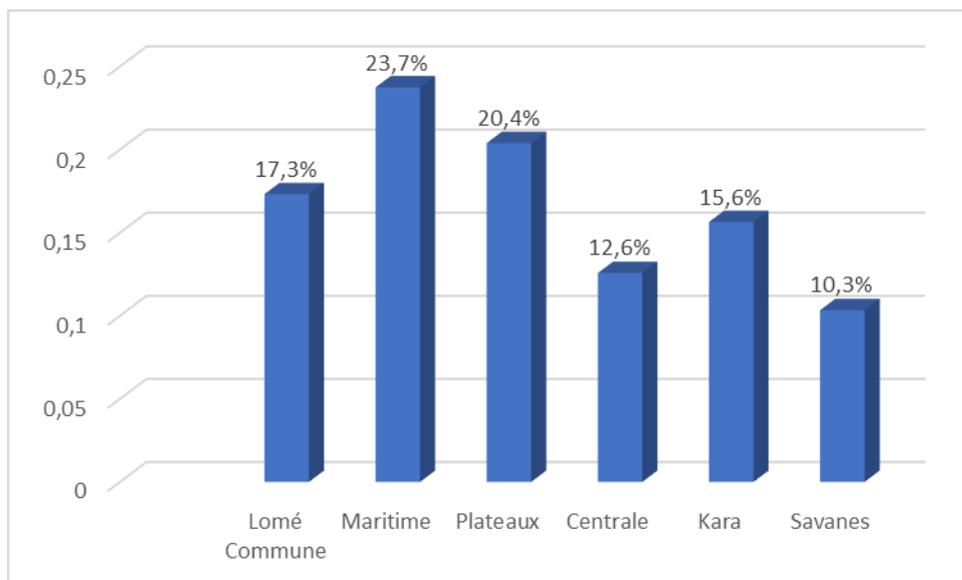
Le volontariat national est un programme qui vise à valoriser les ressources humaines et à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres par la mise à disposition des compétences nationales. Ce programme est exécuté par l'Agence nationale de volontariat au Togo (ANVT) qui est un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale et d'une autonomie financière. L'ANVT a pour vision d'être un outil innovant pour la promotion du volontariat inclusif basé sur l'engagement citoyen au service du développement et du rayonnement du Togo.

- **Volontaires placés**

Au cours de la période de juillet à décembre 2019 l'ANVT a placé 716 volontaires dont 226 femmes.

L'analyse des placements selon la région, révèle que la région Maritime est la zone où la proportion de volontaires placés est plus élevée (23,7%) suivie de la région des plateaux (20,4%). La région des Savanes est celle qui a reçu moins de volontaires (10,3%).

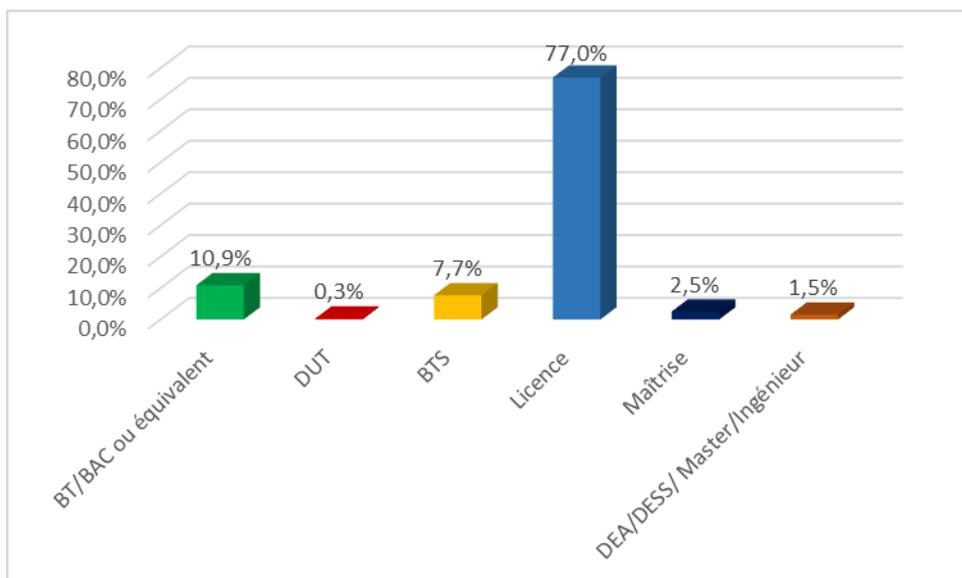
Graphique 4 : Répartition (%) des volontaires placés par région au cours du second semestre 2019



Source ANVT, calcul DOE

L'analyse selon le diplôme, révèle que les titulaires de la licence (551) sont les plus représentés, soit 77,0% des placés, contrairement aux titulaires de DUT (02 placés, soit 0,3%). Par ailleurs la répartition selon le sexe, montre qu'en dehors des diplômés de BT/BAC (10,9%), quel que soit le diplôme, les femmes sont les moins placées (confer tableau 29 en annexe).

Graphique 5 : Répartition (%) des volontaires placés par diplôme au cours du second semestre 2019



Source ANVT, calcul DOE

Concernant le domaine d'intervention de la structure d'accueil des volontaires, l'éducation occupe la première place avec un effectif de 336 volontaires placés, suivis par la santé (155), puis viennent respectivement l'action sociale (57) et l'administration (51). Le domaine de « Eau, environnements et assainissement » est celui dans lequel il est placé le moins au cours du second semestre de l'année 2019 avec un effectif de 13 placés.

Par contre, aucun placement n'a été effectué dans les domaines transports et sports au cours de cette période.

Par ailleurs, il est remarqué que les femmes sont plus représentées que les hommes dans les domaines de la santé et de l'administration.

Tableau 6 : Répartition des volontaires placés par domaine d'intervention de l'entreprise et par sexe au cours du second semestre 2019

Domaine d'intervention	Nombre de volontaires placés		TOTAL
	Hommes	Femmes	
Education	294	42	336
Santé	73	82	155
Sports	0	0	0
Transports	0	0	0
Administration (sciences techniques et informatiques)	7	44	51
Actions sociales	31	26	57
Eau, environnements et assainissement	11	2	13
Agriculture	31	4	35
Communication	8	9	17
Economie et Finances	26	10	36
Justice et droit	9	7	16
Total	490	226	716

Source ANVT, calcul DOE

3. Financement, garantie et renforcement des PME/PMI par l'ANPGF

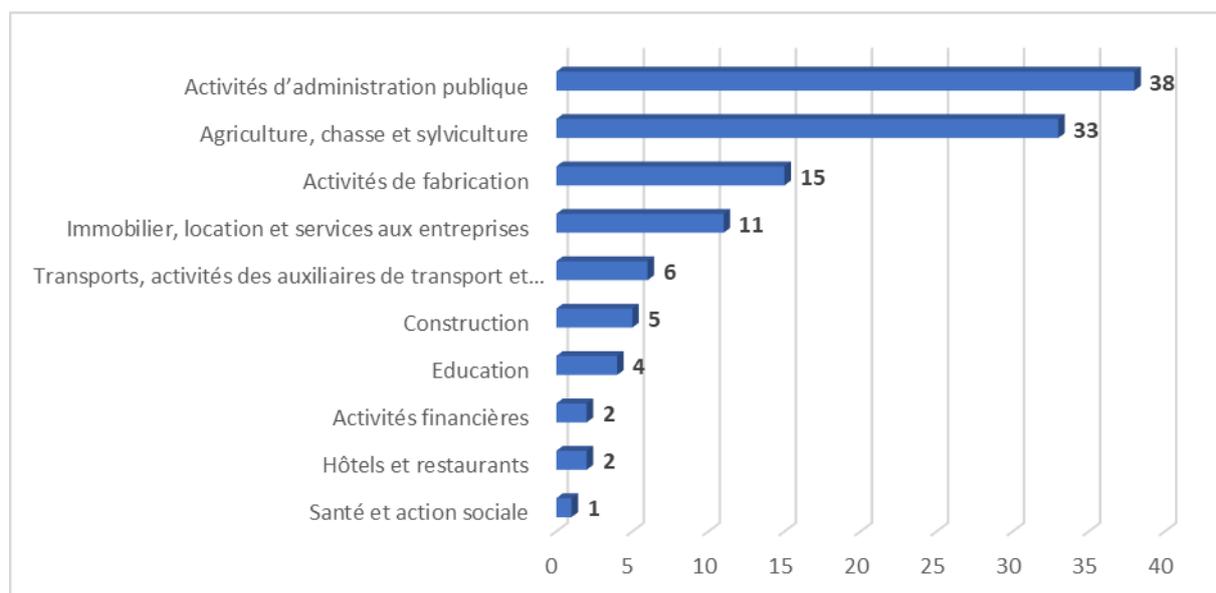
L'agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI est un dispositif du gouvernement qui accompagne les promoteurs d'entreprises à travers le financement de projets et le renforcement des capacités techniques des promoteurs.

- **Projets enregistrés**

Au second semestre 2019 l'ANPGF a enregistré au total 117 projets repartis en plusieurs branches d'activités.

La majorité des projets est relative aux activités de la branche « activités d'administration publique » (38) et « agriculture, chasse et sylviculture » (33). Par ailleurs, aucun projet n'a été soumis dans les branches « Commerce, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques », « activités extractives », « Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau », « Activités à caractère collectif ou personnel » et « pêche, pisciculture, aquaculture ».

Graphique 6 : Répartition des projets enregistrés par l'ANPGF selon la branche d'activités au second semestre 2019



Source : ANPGF, calculs DOE

- **Profil des promoteurs**

Selon le niveau d'instruction, le plus grand nombre de projets a été soumis par les promoteurs ayant le niveau Bac+2/3 (35 projets). Ils sont suivis par ceux du niveau Bac+4 ou plus avec 27 projets. Il faut noter que 18 projets ont été soumis dont on n'a pas d'informations sur le niveau d'instruction des promoteurs.

Suivant le sexe des promoteurs, la majorité des projets est portée par les hommes (106 projets) contre 11 projets par les femmes.

Tableau 7 : Répartition des projets enregistrés suivant le sexe du promoteur et le niveau d'instruction au second semestre 2019

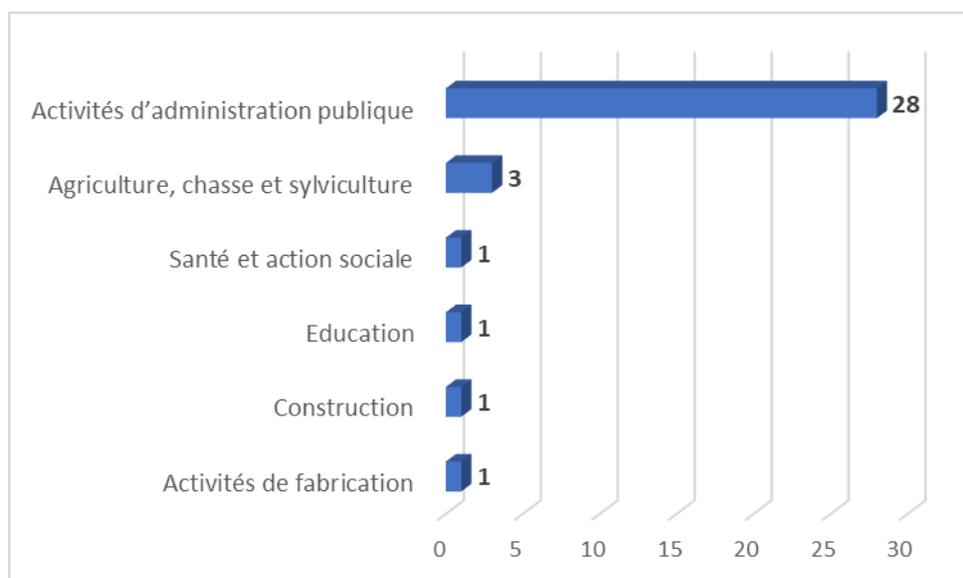
Niveau d'instruction	Hommes	Femmes	Ensemble
Non disponible	17	1	18
Primaire	1	1	2
Premier cycle du secondaire (Collège)	5	1	6
Deuxième cycle du secondaire général (Lycée)	11	0	11
Deuxième cycle du secondaire technique et professionnel	9	0	9
Bac +2 ou Bac + 3	38	6	44
Bac + 4 ou Plus	25	2	27
Total	106	11	117

Source : ANPGF, calculs DOE

- **Financement des entreprises**

Au cours de la période de juillet à décembre 2019, l'ANPGF a financé au total 35 projets dont 5 projets sont portés par les femmes. Les projets financés relèvent essentiellement des « Activités d'administration publique » (28) et « Agriculture, chasse et sylviculture » (3).

Graphique 7 : Répartition des projets financés par l'ANPGF selon les secteurs d'activité au second semestre 2019



Source : ANPGF, calculs DOE

La plupart des projets financés appartient aux promoteurs de niveau d'instruction Bac+2/3 (19 projets). Ensuite viennent ceux des promoteurs de niveau Bac+4 et deuxième cycle du secondaire général (Lycée) avec chacun 06 projets financés. Aucun projet de promoteurs sans aucun niveau d'instruction n'a été financé.

Tableau 8 : Répartition du nombre de projets d'entreprises financés selon le niveau d'instruction et le sexe du promoteur de juillet à décembre 2019

Niveau d'instruction	Hommes	Femmes	Ensemble
Aucun	-	-	-
Primaire	0	1	1
Premier cycle du secondaire (Collège)	0	1	1
Deuxième cycle du secondaire général (Lycée)	6	0	6
Deuxième cycle du secondaire technique et professionnel	2	0	2
Bac + 2 ou Bac + 3	16	3	19
Bac +4 ou Plus	6	0	6
Total	30	5	35

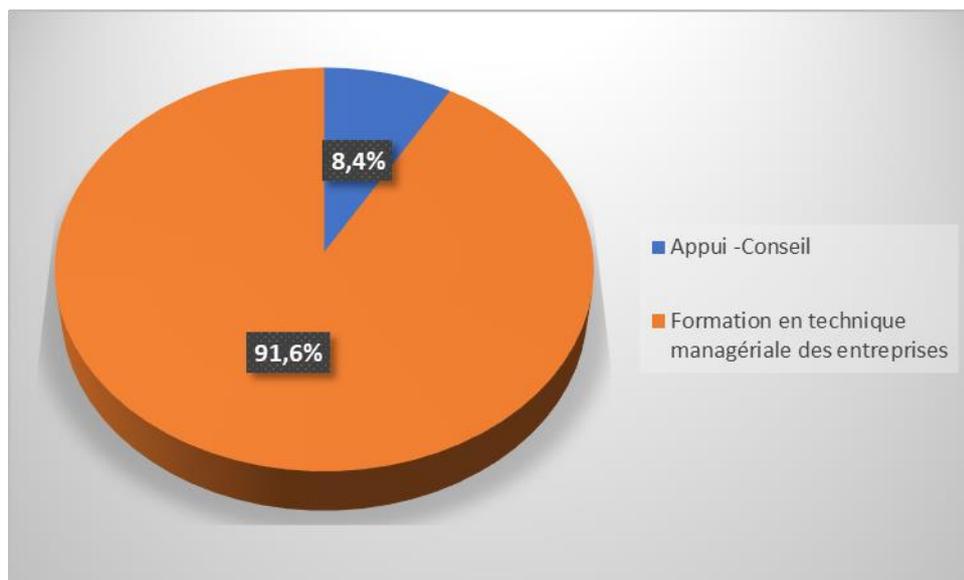
Source : ANPGF, calculs DOE

- **Renforcement de capacités des promoteurs**

L'ANPGF renforce les capacités des promoteurs d'entreprises en appui-conseil et en techniques managériales des entreprises.

Sur la période de juillet à décembre 2019, 1 048 promoteurs dont 26,2% de sexe féminin ont bénéficié de ces formations. Selon le type de formation suivie, 8,4% des promoteurs ont bénéficié de l'appui-conseil et 91,6% du renforcement de capacités en techniques managériales des entreprises.

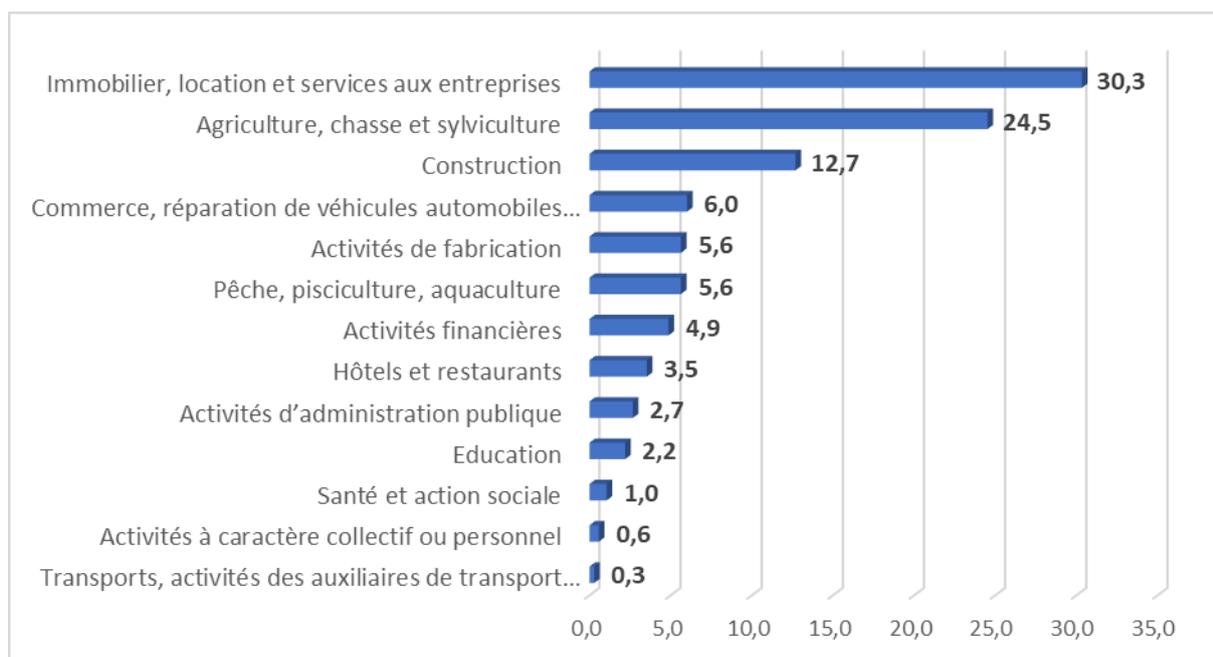
Graphique 8 : Répartition des promoteurs formés par l'ANPGF selon le type de renforcement suivi de juillet à décembre 2019



Source : ANPGF, calculs DOE

La répartition des promoteurs d'entreprises formés par branche d'activités relève que, les promoteurs de la branche « immobilier, location, services aux entreprises » a plus bénéficié du renforcement de capacités (30,3%). Ils sont suivis par ceux des branches « agriculture, chasse et sylviculture » (24,5%) et « construction » (12,7%).

Graphique 9 : Répartition (%) des promoteurs formés par l'ANPGF selon la branche d'activités de juillet à décembre 2019



Source : ANPGF, calculs DOE

4. Le Fonds national de la finance inclusive (FNFI)

Le Fonds national de la finance inclusive vise l'inclusion financière, qui favorise une croissance soutenue et inclusive, permettant ainsi de lutter efficacement contre la pauvreté au Togo.

Au cours du deuxième semestre de l'année 2019, plusieurs promoteurs de projets d'entreprises, de microentreprises et des AGR, ont eu accès aux services de ce fonds. Ces promoteurs présentent les caractéristiques suivantes

- **Candidatures enregistrées**

Au total 12 723 personnes sont inscrites au FNFI dont 9 969 femmes, soit 78,4% de l'ensemble.

La répartition des personnes enregistrées selon la région au FNFI au cours du second semestre 2019, montre que la région maritime vient en première position avec 5 621 inscrits, soit 44,2% de l'ensemble. Elle est suivie des régions des savanes et de la Kara avec respectivement 20,5% et 15,2% des inscrits.

En se référant au sexe des inscrits, il est dénombré plus de femmes (78,4%) que d'hommes.

Tableau 9 : Répartition des personnes inscrites au FNFI selon le sexe et la région d'enregistrement au cours du deuxième semestre 2019

Régions	Homme	%	Femme	%	Total	%
Lomé commune	130	1,0	1131	8,9	1261	9,9

Maritime	552	4,3	5069	39,8	5621	44,2
Plateaux	314	2,5	482	3,8	796	6,3
Centrale	195	1,5	301	2,4	496	3,9
Kara	694	5,5	1244	9,8	1938	15,2
Savanes	869	6,8	1742	13,7	2611	20,5
Total	2 754	21,6	9 969	78,4	12 723	100,0

Source : FNFI, calculs DOE

- **Bénéficiaires de crédits**

Durant le deuxième semestre 2019, le nombre de bénéficiaires des crédits du FNFI pour développer leurs initiatives économiques s'élève à 40 871 dont 29414 sont des femmes (72,0%).

Tableau 10 : Répartition des personnes ayant obtenu des crédits au FNFI selon le sexe et la région au cours du deuxième semestre 2019

Régions	Homme		Femme		Ensemble	
	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
Lomé commune	0,7	306	6,7	2 741	7,5	3 047
Maritime	3,0	1 224	23,2	9 470	26,2	10 694
Plateaux	3,0	1 225	3,8	1 555	6,8	2 780
Centrale	1,1	439	1,6	674	2,7	1 113
Kara	2,0	800	5,7	2 343	7,7	3 143
Savanes	18,3	7 463	30,9	12 631	49,2	20 094
Total	28,0	11 457	72,0	29 414	100,0	40 871

Source : FNFI, calculs DOE

Le tableau ci-dessus, montre que les bénéficiaires de la région des savanes sont plus nombreux (20 094), soit 49,2% suivis de ceux de la région Maritime (10 694), soit 26,2%. Par contre les bénéficiaires de la région Centrale ne représentent que 2,7%.

- **Crédits accordés par FNFI et type de produits**

Au cours du second semestre, le FNFI a octroyé un crédit total de 2 705 079 401 F CFA au profit de 9 383 groupes solidaires. En dehors du groupe solidaire, il y a 127 personnes physiques qui ont bénéficié des produits PNPER à hauteur de 576 880 945 F CFA. L'ensemble des crédits accordés se chiffre à 3 281 960 346 F CFA.

La répartition du crédit par produit financier montre que le produit AGRISEF a été financé à hauteur de 853 416 001F CFA soit 26,0% du volume total du crédit réparti entre 1 921 groupes solidaires. Par contre très peu de groupes solidaires (280) ont bénéficié du APSEF à hauteur de 117 754 000 F CFA, soit 3,6% du montant total.

Tableau 11 : Répartition des crédits accordés par FNFI (y compris le PNP) selon le type de produits

Produits	Nombre de groupes solidaires	Montant de crédit accordé (fcfa)	%
AGRISEF : Accès des Agriculteurs aux services financiers	1921	853 416 001	26,0
AJSEF : Accès des jeunes aux services financiers	280	117 754 000	3,6
APSEF : Accès des pauvres aux services financiers	4683	818 584 400	24,9
PAS-AGRISEF : Produit d'accompagnement Spécial-AGRISEF	510	322 840 000	9,8
PAS-APSEF : Produit d'accompagnement Spécial-APISEF	981	461 570 000	14,1
PAIFFV : Produit d'appui à l'inclusion financière des femmes vulnérables	1006	96 915 000	3,0
PAF : Produit d'accompagnement à la formalisation	1921	853 416 001	26,0
PNP ¹ : Projet National de Promotion de l'entreprenariat Rural		576 880 945	17,6
TOTAL	9383	3 281 960 346	100,0

Source : FNFI, calculs DOE

- **Montant des crédits accordés par région**

Dans l'ensemble, les groupes solidaires de la région des savanes ont été bénéficiaires de plus des deux cinquième (43,2%) du montant total du crédit accordé. Ils sont suivis de ceux de la région Maritime (22,0%). Le crédit alloué aux groupes solidaires de la région Centrale est le plus faible et ne représente que 1,4%.

¹ 127 personnes physiques ont bénéficié des produits du PNP (coordonné par le FNFI) au second semestre 2019

Tableau 12 : Répartition des crédits accordés par région

Régions	Volume du crédit	%
Lomé commune	201 640 000	6,1
Maritime	721 113 133	22,0
Plateaux	453 175 338	13,8
Centrale	45 030 762	1,4
Kara	421 673 894	12,8
Savanes	1 439 327 219	43,9
Total	3 281 960 346	100,0

Source : FNFI, calculs DOE

5. Le Programme d'appui au développement à la base (PRADEB)

Le PRADEB est un projet financé par la BOAD et le gouvernement togolais pour soutenir la politique de développement à la base afin d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables.

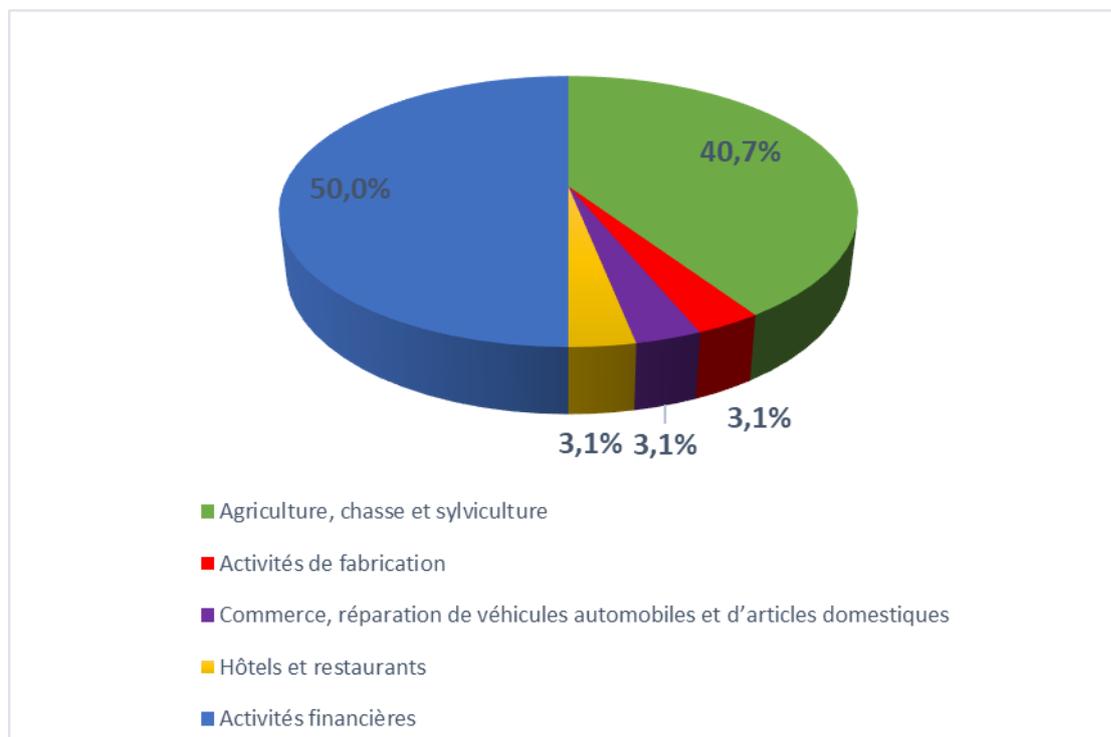
- **Enregistrement de projets**

Au cours du semestre, il est enregistré 5 projets au niveau de PRADEB. La répartition par région montre que, 3 proviennent de Lomé commune, 1 de la région Maritime et 1 de la région des Savanes. Il faut noter que 1 projet a été porté par une femme.

- **Financement de projets**

Dans ce semestre 32 projets ont été financés dont la moitié provient de la branche d'activités financières. Le reste est réparti entre les branches d'activités « l'agriculture, la chasse et la sylviculture » (40,7%), « activités de fabrication » (3,1%), « commerce, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques » (3,1%) et « hôtels et restaurants » (3,1%).

Graphique 10 : Répartition des projets enregistrés selon les branches d'activités de juillet à décembre 2019



Source : PRADEB, calculs DOE

Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP)

Le PAEIJ-SP est un projet de promotion de l'emploi à travers l'entrepreneuriat dans les secteurs agricoles porteurs. Il est initié par le ministère en charge du développement à la base avec l'appui financier de la Banque africaine de développement (BAD) et couvre toute l'étendue du territoire national.

- **Projets enregistrés et financés par le PAEIJ-SP**

Au total, le Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP) a enregistré 171 projets agricoles dont 21,6% soumis par des femmes. Selon la zone d'implantation du projet, la région de la Kara a enregistré le plus grand nombre 163, soit 95,3% et la région des Savanes 8, soit 4,7%. Il faut noter qu'aucun projet n'a été enregistré dans les autres régions.

Les projets ainsi enregistrés ont été tous financés par le PAEIJ-SP.

Tableau 13 : Répartition (%) des projets enregistrés et financés par le PAEIJ-SP selon la région d'implantation du projet et le sexe du promoteur

Régions	Homme	%	Femme	%	Total	%
Lomé commune	0	0	0	0	0	0
Maritime	0	0	0	0	0	0
Plateaux	0	0	0	0	0	0
Centrale	0	0	0	0	0	0
Kara	126	73,7	37	21,6	163	95,3
Savanes	8	4,7	0	0	8	4,7
Total	134	78,4	37	21,6	171	100

Source : PAEIJ-SP, calculs DOE

6. Le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (MIFA)

Le Mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA) est un dispositif innovant de financement du secteur agricole basé sur le partage de risques.

Au cours du deuxième semestre de l'année 2019, plusieurs promoteurs de projets d'entreprises agricoles, ont bénéficié des crédits du MIFA.

Montant des crédits accordés par région

La répartition du crédit octroyé par région révèle que les agriculteurs de la région Maritime ont bénéficié de 79,9% du volume total du crédit. Seulement 1,2% du crédit octroyé est revenu aux agriculteurs de la région des Savanes.

Tableau 14 : Répartition du crédit accordé par région au cours du second semestre de 2019

Région	Montant	%
Maritime	4 700 526 020	79,9
Plateaux	645 357 000	11,0
Centrale	289 260 600	4,9
Kara	179 299 000	3,0

Savanes	72 342 160	1,2
Total	5 886 784 780	100,00

Source : MIFA, calculs DOE

- **Coopératives et entreprises bénéficiaires**

Au total, 83 sociétés agricoles composées de 59 coopératives et 24 entreprises ont bénéficié du crédit auprès de MIFA à hauteur de 5 886 784 780 F CFA.

L'analyse selon la répartition géographique montre que la région Maritime a bénéficié du montant (4 700 526 020 F CFA) le plus élevé du crédit octroyé réparti entre 3 sociétés coopératives et 16 entreprises. La région des Savanes a enregistré le plus faible montant de crédit octroyé (72 342 160 F CFA) pour seulement 10 sociétés coopératives.

Tableau 15 : Répartition des coopératives et entreprises par région et montant alloué par MIFA au deuxième semestre 2019

REGION	COOPERATIVES		ENTREPRISES		ENSEMBLE	
	EFFECTIF	MONTANT ACCORDE	EFFECTIF	MONTANT ACCORDE	EFFECTIF	MONTANT
MARITIME	3	43 198 520	16	4 657 327 500	19	4 700 526 020
PLATEAUX	9	21 458 000	4	623 899 000	13	645 357 000
CENTRALE	26	88 260 600	3	201 000 000	29	289 260 600
KARA	11	29 299 000	1	150 000 000	12	179 299 000
SAVANES	10	72 342 160	0	0	10	72 342 160
TOTAL	59	254 558 280	24	5 632 226 500	83	5 886 784 780

Source : MIFA, calculs DOE

7. Le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ)

Le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ) fait partie des dispositifs mis en place par le gouvernement pour accompagner les jeunes désireux d'entreprendre.

Au cours du deuxième semestre 2019, plusieurs promoteurs de projets d'entreprises ont eu accès aux services de ce fonds.

- **Répartition des jeunes inscrits**

Au total 401 jeunes se sont inscrits au FAIEJ dont 115 femmes, soit 28,7%. Les jeunes de la région de la Maritime sont plus inscrits et représentent un peu plus du tiers (35,2%) des personnes enregistrées. Par contre les jeunes des régions Centrale et des Plateaux représentent chacun 6,7%. La proportion des jeunes femmes enregistrées est très faible dans la Centrale avec 0,7%.

Tableau 16 : Répartition des jeunes inscrits au FAIEJ selon le sexe et la région d'enregistrement au cours du deuxième semestre 2019

REGION	Masculin		Féminin		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
CENTRALE	24	6,0	3	0,7	27	6,7
KARA	94	23,4	46	11,5	140	34,9
MARITIME	93	23,2	48	12,0	141	35,2
PLATEAUX	21	5,2	6	1,5	27	6,7
SAVANES	54	13,5	12	3,0	66	16,5
Total général	286	71,3	115	28,7	401	100

Source : FAIEJ, calculs DOE

- **Formation en entrepreneuriat**

Plusieurs jeunes désirant créer leurs propres entreprises ont été formés en techniques de création et de gestion de micro entreprises. Au total 750 jeunes ont bénéficié des formations du FAIEJ dont 25,2% de femmes.

Selon les régions, les jeunes de la région des savanes ont plus bénéficié de cette formation (40,8%). La proportion la plus faible provient de la région centrale (6,4%).

Il faut noter que parmi les jeunes femmes ayant bénéficié de la formation, celles des savanes sont les plus nombreuses (87) suivies de celles de la région des plateaux (62) et de la région Maritime (23).

Tableau 17 : Répartition des jeunes formés selon le sexe et la région d'enregistrement au deuxième semestre 2019

REGION	Masculin		Féminin		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
CENTRALE	41	5,5	7	0,9	48	6,4
KARA	48	6,4	10	1,3	58	7,7
MARITIME	126	16,8	23	3,1	149	19,9
PLATEAUX	127	16,9	62	8,3	189	25,2

SAVANES	219	29,2	87	11,6	306	40,8
Total général	561	74,8	189	25,2	750	100,0

Source : FAIEJ, calculs DOE

- **Projets d'affaires enregistrés par le FAIEJ**

Au total, 251 projets ont été enregistrés au cours du semestre. Parmi ces derniers, les projets de la branche agropastorale sont plus nombreux avec une proportion de 48,6%. Ils sont suivis de ceux des branches artisanale (23,5%) et des services (12,7%).

Tableau 18 : Répartition des projets enregistrés par le FAIEJ selon la branche d'activités au deuxième semestre 2019

BRANCHE D'ACTIVITES	Effectif	%
AGROPASTORAL	122	48,6
ARTISANAT	59	23,5
AUDIOVISUEL/CINEMATOGRAPHIE/PHOTOGRAPHIE	2	0,8
AUTRE SECTEUR	1	0,4
COMMERCE	23	9,2
SERVICES	32	12,7
TRANSFORMATION AGRO-ALIMENTAIRE	12	4,8
TOTAL GENERAL	251	100,0

Source : FAIEJ, calculs DOE

- **Financement des projets d'affaires**

Sur la période, le FAIEJ a enregistré et satisfait 402 demandes de financement de plans d'affaires. Le secteur agropastoral dénombre 325 projets, soit 80,8%. Le secteur de l'artisanat et le secteur du commerce suivent avec respectivement 7,5% et 6,7%. Seulement 4 (soit 1,0%) projets financés relèvent du secteur de la transformation agro-alimentaire.

Tableau 19 : Répartition des projets financés selon le secteur d'activité au deuxième semestre 2019

BRANCHE D'ACTIVITES	TOTAL GENERAL	%
AGROPASTORAL	325	80,8
ARTISANAT	30	7,5

AUDIOVISUEL/CINEMATOGRAFIE/PHOTOGRAPHIE	8	2,0
COMMERCE	27	6,7
SERVICES	8	2,0
TRANSFORMATION AGRO-ALIMENTAIRE	4	1,0
TOTAL GENERAL	402	100

Source : FAIEJ, calculs DOE

8. Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER)

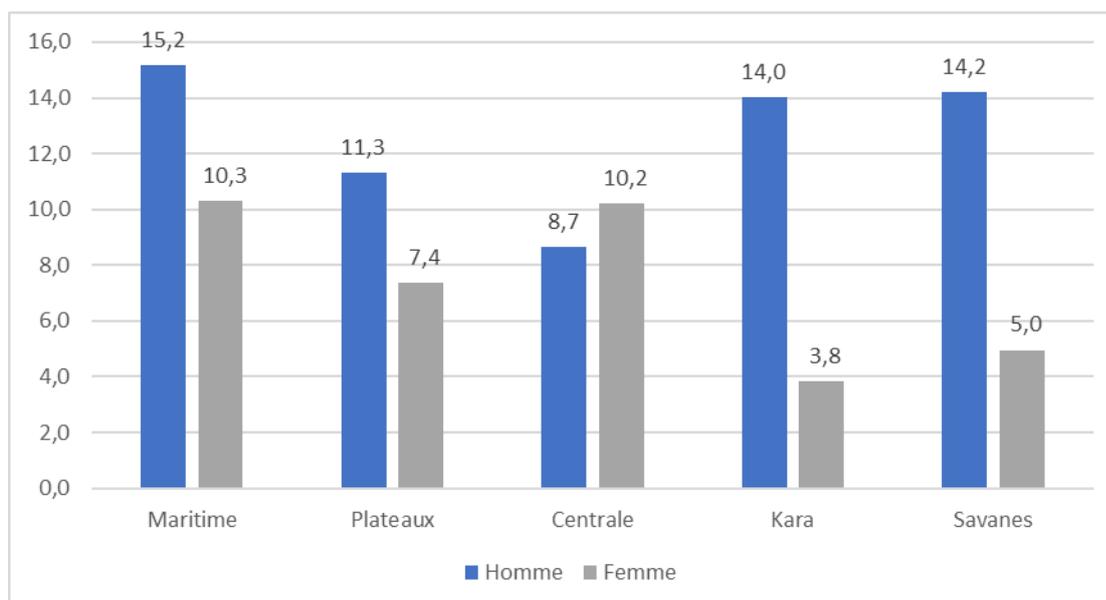
Le projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER) est destiné à développer l'entrepreneuriat rural en vue de générer des emplois pour les communautés ciblées. Il se veut ainsi être un outil de lutte contre la pauvreté dans les zones faiblement développées.

Nombre de jeunes inscrits au PNPER

Le nombre de jeunes inscrits au PNPER au cours du semestre est de 10 706 provenant des cinq régions économiques du Togo sauf Lomé commune. Un peu plus du quart (25,5%) des jeunes inscrits viennent de la région maritime. La part des filles inscrites de cette région représente 10,3% de l'ensemble des inscriptions. La région de la kara est celle qui a la plus petite proportion des jeunes inscrits (17,8%) avec 3,8% de filles sur l'effectif total.

Par ailleurs 6 104 projets ont été enregistrés.

Graphique 11 : répartition (%) des jeunes inscrits au PNPER selon la région et le sexe



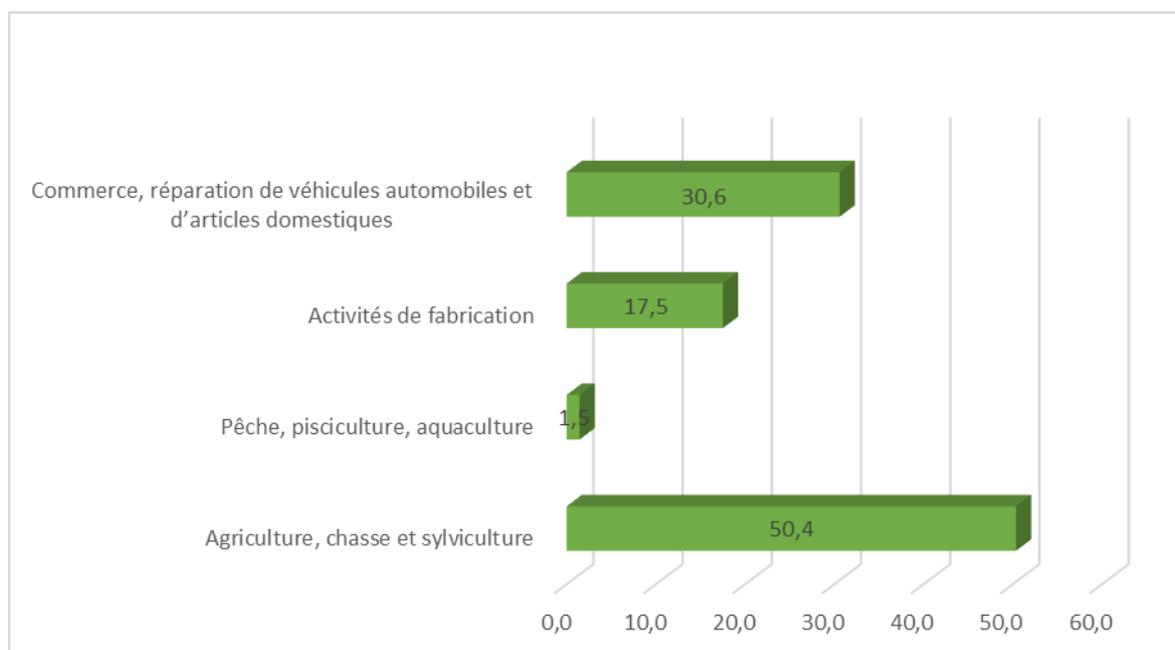
Source : PNPER, calculs DOE

- **Projets financés**

Le PNPER a financé 136 projets qu'on peut classer dans 04 branches d'activités dont 50,4% représentent celle de « Agriculture, chasse et sylviculture » suivie du « Commerce, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques » (30,6%), « fabrication » (17,5%) et « pêche, pisciculture, aquaculture » (1,5%).

Par ailleurs, suivant la répartition géographique, la région des plateaux à elle seule totalise 75 projets financés, les régions Maritime et Kara ont respectivement (24) et (26) projets financés.

Graphique 12 : Répartition des projets de jeunes financés par le PNPER selon la branche d'activités.



Source : PNPER, calculs DOE

Chapitre 3 : Formation et marché du travail

Le marché du travail est le lieu de rencontre entre l'offre et la demande d'emplois. Le système éducatif, par le biais des diplômés, contribue à alimenter la demande d'emplois qui constitue un pan important du système d'informations sur le marché du travail. Ainsi, les données statistiques analysées dans ce chapitre proviennent de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (ETFP).

1. Diplômés de l'ETFP

Le système de l'enseignement technique et de la formation professionnelle assure la formation et l'évaluation des apprentissages à travers l'organisation des examens nationaux.

Au cours du deuxième semestre 2019, l'ETFP a organisé les examens professionnels ci-après : le Certificat de fin d'apprentissage (CFA), le Certificat de qualification professionnelle (CQP), le Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), le Brevet de technicien (BT) et le Baccalauréat deuxième partie (Bac2). Ce dernier examen est organisé par l'Office du Baccalauréat en partenariat avec le ministère chargé de l'ETFP.

Pour le compte de l'année scolaire 2018-2019, au total 26 237 apprenants ont été déclarés admis aux différents examens.

L'analyse des taux de réussite montre que le BEP a enregistré un taux de 60,5%, le BT un taux d'admissibilité de 77,1%, le CAP, un taux de 51,9% et le CFA 97,5%. Selon le sexe, il est observé que les scores des apprenants masculins sont meilleurs à ceux des apprenants féminins.

Tableau 20 : Taux de réussite aux examens de l'ETFP par sexe au cours de l'année scolaire 2018-2019

Type d'examens	Garçons	Filles	Ensemble
BEP	62,5%	59,1%	60,5%
BT	91,2%	35,6%	77,1%
CAP	54,3%	36,3%	51,9%
CFA	94,4%	98,3%	97,5%

Source : DSRP, METFP

Sur le plan géographique, la région Maritime a obtenu le taux de réussite le plus élevé au CAP (74,1%) et Lomé Commune au BT avec un taux de 83,8%. Au CFA, les régions des Plateaux et des Savanes ont obtenu chacune un taux de 99,6%, représentant le meilleur taux. Par contre les taux les plus faibles sont enregistrés dans la Centrale au CAP (41,1%), dans la Kara au BT (36,8%) et au BEP (33,3%).

Tableau 21 : Répartition des taux de réussite aux examens de l'ETFP selon la région au cours de l'année scolaire 2018-2019

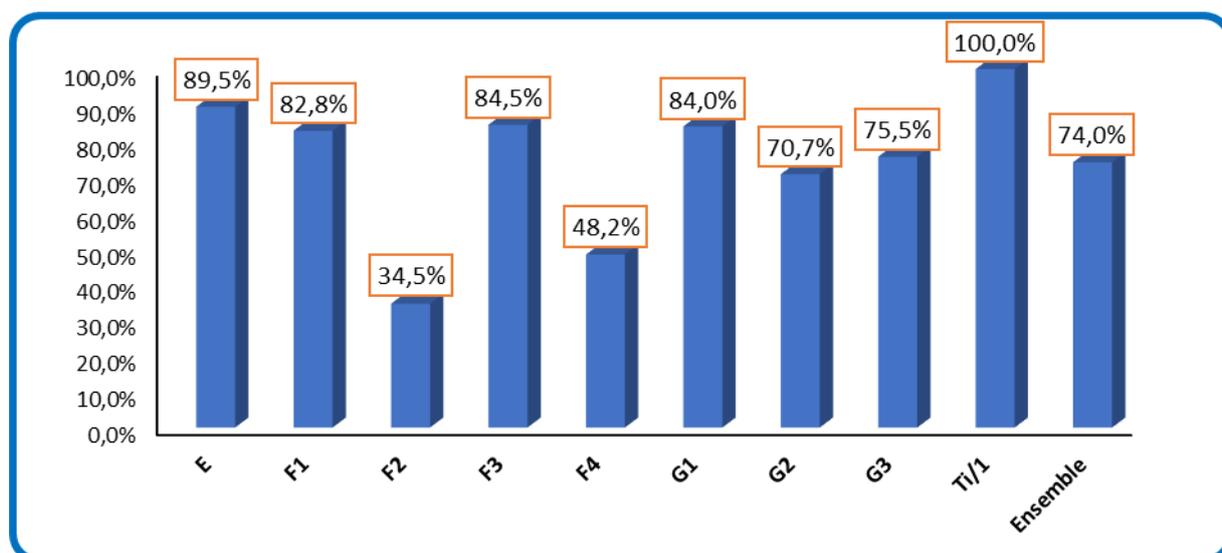
Région	Types d'examens			
	CAP	BEP	BT	CFA
Lomé Commune	47,3%	64,5%	83,8%	98,2%
Maritime	74,1%	0,0%	73,9%	96,8%
Plateaux	63,8%	0,0%	55,7%	99,6%
Centrale	41,1%	0,0%	44,3%	89,5%
Kara	56,2%	33,3%	36,8%	95,6%
Savanes	44,3%	50,0%	44,6%	99,6%
Total	51,9%	60,5%	58,4%	97,5%

Source : METFP, calculs DOE.

Par ailleurs, au cours de la même année scolaire, il est enregistré 10 165 candidats au baccalauréat technique dont 54,5% de filles. Les filières économiques (G1, G2 et G3) représentent 88,7% des candidats et les filières industrielles (E, F1, F2, F3, F4 et Ti/1), 11,3%. L'effectif total des admis est de 7 523, soit un taux de réussite global de 74,0%.

Selon la filière, il est remarqué que la filière Ti/1, qui a moins de candidats (15), a obtenu un score de 100% à l'examen du Bac 2. Le plus faible taux de réussite a été enregistré dans la filière F2 (34,5%).

Graphique 13 : Répartition des taux de réussite au BAC 2 par filière de l'ETFP au cours de l'année scolaire 2018-2019



Source : Direction de la planification, MESR, calculs DOE

L'analyse des résultats suivant le sexe révèle que les filles ont obtenu un taux de réussite de 75,6% et les garçons 72,1%. Par filière, la seule fille candidate de la filière E et les deux filles de la filière F1 ont été admises. Les candidats de la filière Ti/1, tous des garçons, ont été

déclarés admis. Quel que soit le sexe, le plus faible taux de réussite est enregistré dans la filière F2.

Tableau 22 : Répartition des candidats et taux de réussite au BAC 2 par filière de l'ETFP et par sexe au cours de l'année scolaire 2018-2019

Filières	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble
E	1	18	19	100,0%	88,9%	89,5%
F1	2	62	64	100,0%	82,3%	82,8%
F2	5	160	165	40,0%	34,4%	34,5%
F3	17	466	483	70,6%	85,0%	84,5%
F4	23	375	398	47,8%	48,3%	48,2%
G1	2 085	72	2 157	83,9%	86,1%	84,0%
G2	2 185	2 262	4 447	69,0%	72,3%	70,7%
G3	1 226	1 191	2 417	73,7%	77,4%	75,5%
Ti/1	0	15	15	ND	100,0%	100,0%
Ensemble	5 544	4 621	10 165	75,6%	72,1%	74,0%

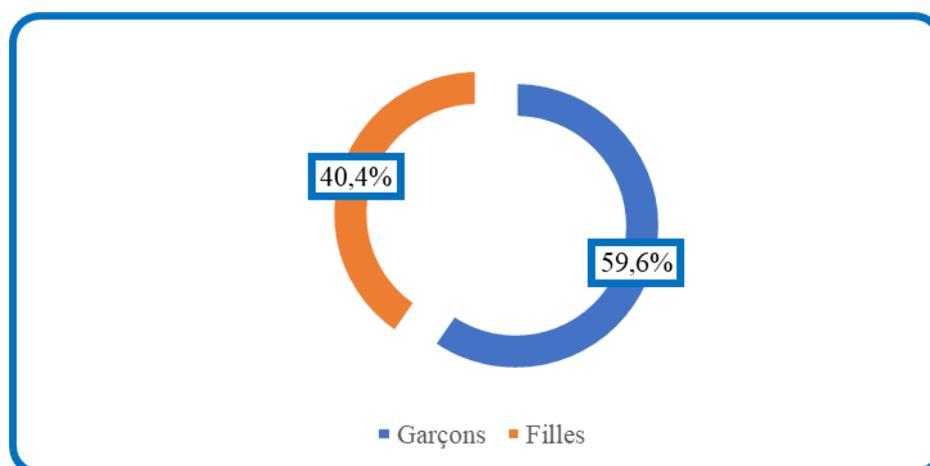
Source : Direction de la planification, MESR, calculs DOE

1.1. Redoublements et abandons

Le taux de redoublement et le taux d'abandon sont des indicateurs de mesure de la qualité de l'éducation. Plus les apprenants redoublent ou abandonnent l'école, moins est la qualité de l'éducation et vice versa.

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, il est enregistré des redoublements et des abandons dans le système ETFP. L'effectif des apprenants ayant redoublé une classe d'examen toutes séries confondues est de 7 674. L'analyse du redoublement d'une classe d'examen par sexe indique que ce phénomène scolaire a plus touché les garçons (59,6%) que les filles (40,4%).

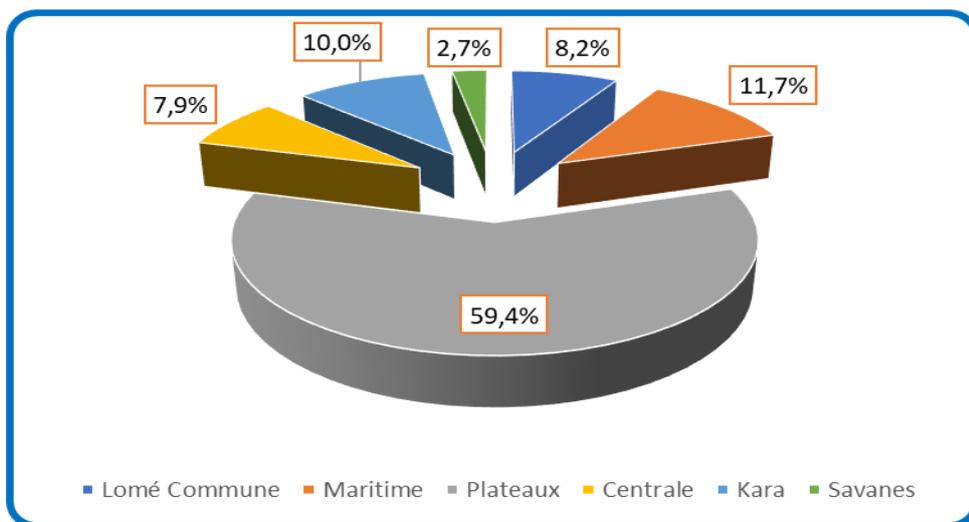
Graphique 14 : Répartition des apprenants ayant redoublé une classe d'examen final par sexe au cours de l'année scolaire 2018-2019



Source : DSRP, METFP, calculs DOE

Suivant la région, les données montrent que la région des Plateaux a enregistré plus de la moitié des apprenants ayant redoublé une classe d'examen (59,4%). Par contre, dans les autres régions, il est recensé moins d'apprenants redoublants et particulièrement dans la région des Savanes où cette proportion est de 2,7%.

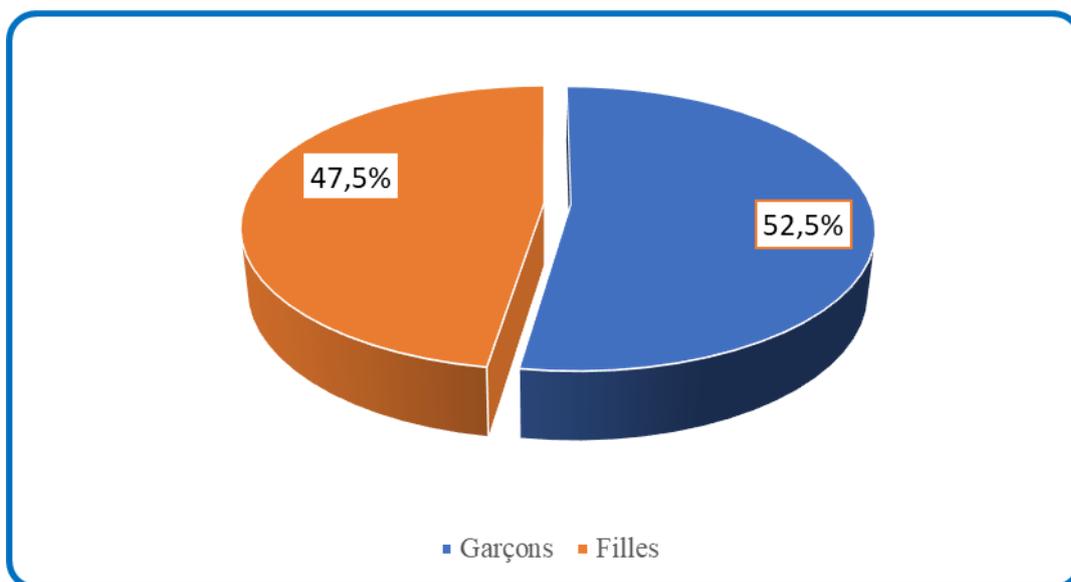
Graphique 15 : Répartition des apprenants ayant redoublé une classe d'examen final au cours de l'année scolaire 2018-2019 par région



Source : DSRP, METFP, calculs DOE

S'agissant des abandons, au cours de l'année scolaire 2018-2019, le nombre d'apprenants ayant abandonné l'école se chiffre à 1 852 dont 47,5% de filles.

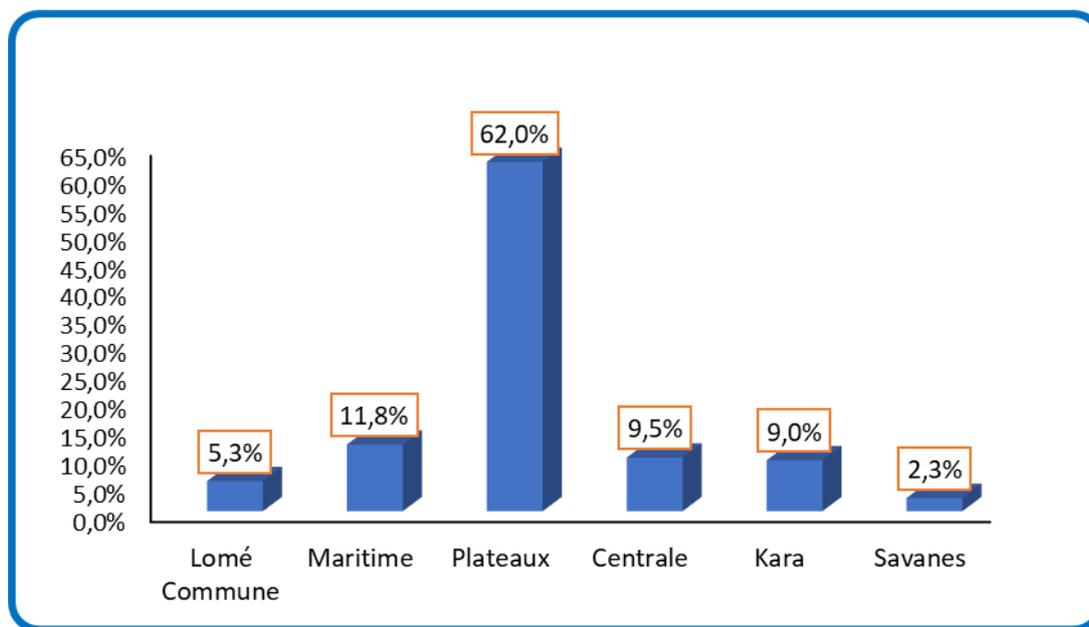
Graphique 16 : Répartition des apprenants de l'ETFP ayant abandonné leur formation par sexe au cours de l'année scolaire 2018-2019



Source : DSRP, METFP, calculs DOE

Comme dans le cas du redoublement, il est dénombré plus d'apprenants ayant abandonné dans la région des Plateaux (62,0%) que dans les autres régions. Il faut souligner qu'il est recensé très peu d'apprenants ayant abandonné l'école dans la région des Savanes (2,3%).

Graphique 17 : Répartition des apprenants de l'ETFP ayant abandonné leur formation par sexe au cours de l'année scolaire 2018-2019



Source : DSRP, METFP, calculs DOE

1.2. Renforcement de capacités par le FNAFPP

Le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP) est l'institution du ministère chargé de l'ETFP qui s'occupe du financement des formations continues du personnel des entreprises publiques, parapubliques et privées.

Au cours du second semestre de 2019, le FNAFPP a financé la formation de 114 agents dont 18 femmes, soit 15,8%.

Selon le statut juridique de l'entreprise, les salariés bénéficiaires des formations proviennent tous du secteur privé.

Tableau : Répartition des salariés ayant suivi une formation professionnelle par secteur et par sexe au cours du deuxième semestre 2019

Secteurs	Hommes	Femmes	Ensemble
Public	0	0	0
Parapublic	0	0	0
Privé	96	18	114
Total	96	18	114

Source : FNAFPP, 2019

En outre, le FNAFPP a apporté son appui financier à 12 entreprises privées dirigées toutes par des hommes. Ces entreprises sont essentiellement localisées dans les régions Lomé commune, Maritime et des Plateaux.

Tableau 23 : Répartition des chefs d'entreprises ayant bénéficié d'un financement par région et selon par sexe au cours du deuxième semestre 2019

Régions	Hommes	Femmes	Ensemble
Lomé commune	5	0	5
Maritime	5	0	5
Plateaux	2	0	2
Centrale	0	0	0
Kara	0	0	0
Savanes	0	0	0
Total	12	0	12

Source : FNAFPP, 2019

CHAPITRE 4 : Relations de travail et sécurité sociale

Les informations relatives à l’emploi et la protection sociale sont analysées dans ce chapitre. Il s’agit essentiellement des informations sur les relations de travail entre employeurs et employés d’une part, et d’autre part, celles relatives à la couverture sociale des travailleurs. Ces informations sont fournies par la Direction générale du travail (DGT) et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) pour le compte du deuxième semestre de l’année 2019.

1. Relations de travail entre employeurs et employés

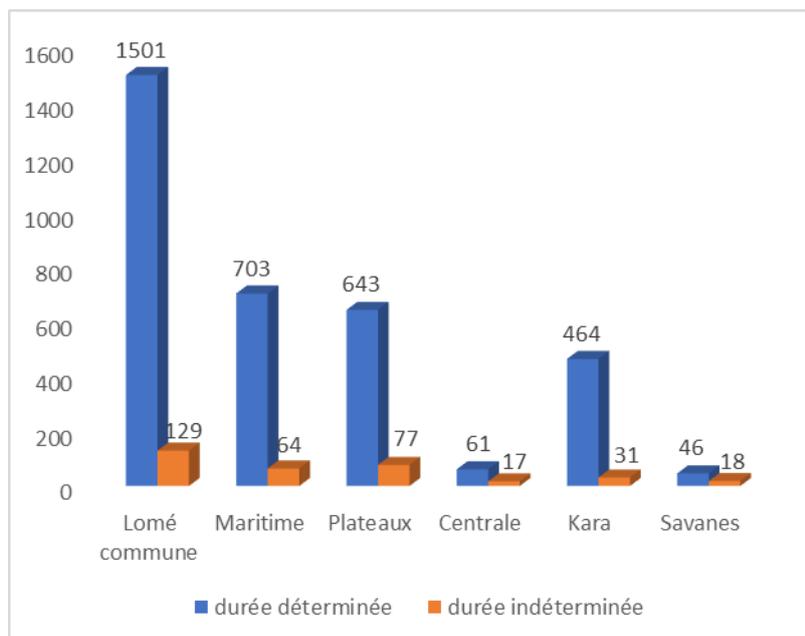
1.1. Contrats de travail visés par la DGT

Au deuxième semestre 2019, un total de 3 754 contrats de travail des nationaux ont été visés et répartis comme suit : 3 418 contrats à durée déterminée (CDD) et 336 contrats à durée indéterminée (CDI).

La région Lomé commune a enregistré le plus grand nombre avec un total de 1 630 contrats visés dont 1 501 CDD.

Il est à noter que 80,5% de ces contrats concernent les travailleurs de la tranche d’âge 18-40 ans. (Voir tableau n°38 en annexe).

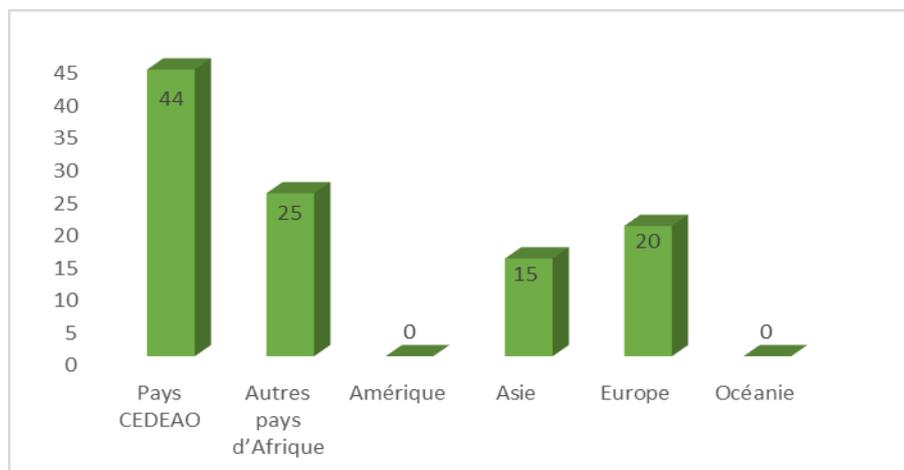
Graphique 18 : Répartition des contrats de travail des nationaux visés selon la région et le type de contrat au deuxième semestre 2019



Source : DGT, calcul DOE

L’analyse des contrats des expatriés montre que, sur 104 contrats visés, 44 proviennent des pays de la CEDEAO et 25 des autres pays africains. Les contrats des travailleurs de la tranche d’âge 18-40 ans représentent 43,2% des contrats visés (Voir tableau n° 39 en annexe).

Graphique 19: Répartition des contrats de travail d'expatriés visés selon la zone de provenance de juillet à décembre 2019



Source : DGT, calcul DOE

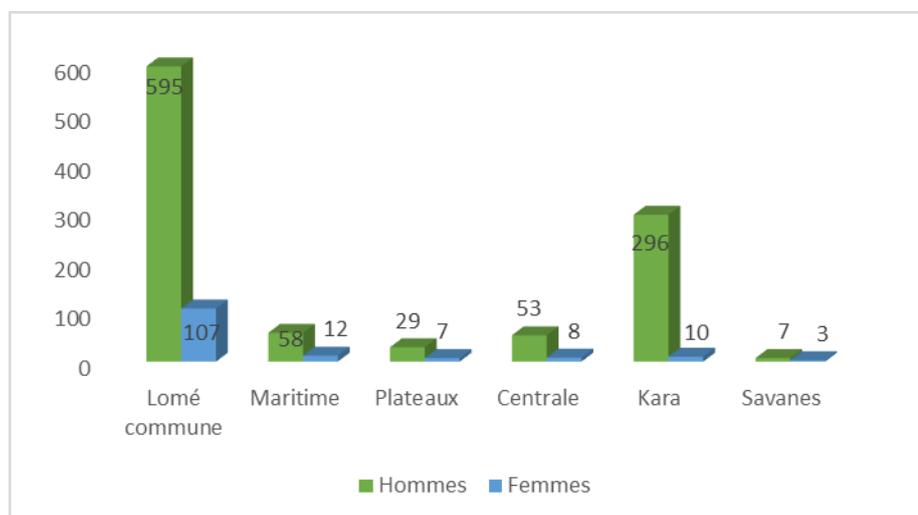
L'analyse par secteur d'activités montre que celui de l'immobilier, location et service aux entreprises a enregistré le plus grand nombre avec 1 166 contrats visés, soit 30,2% (Voir tableau n°40 en annexe).

1.2. Fermeture d'entreprises et licenciements

Au cours de ce semestre, 10 entreprises ont été fermées dont 6 sont des entreprises individuelles. La région Lomé Commune a enregistré le plus grand nombre avec un total de 8 entreprises fermées (voir tableau n°41 en annexe).

Par ailleurs, le nombre de travailleurs licenciés s'élève à 1185 dont 147 femmes. On dénombre plus de licenciements dans la région Lomé commune soit un total de 702 travailleurs concernés.

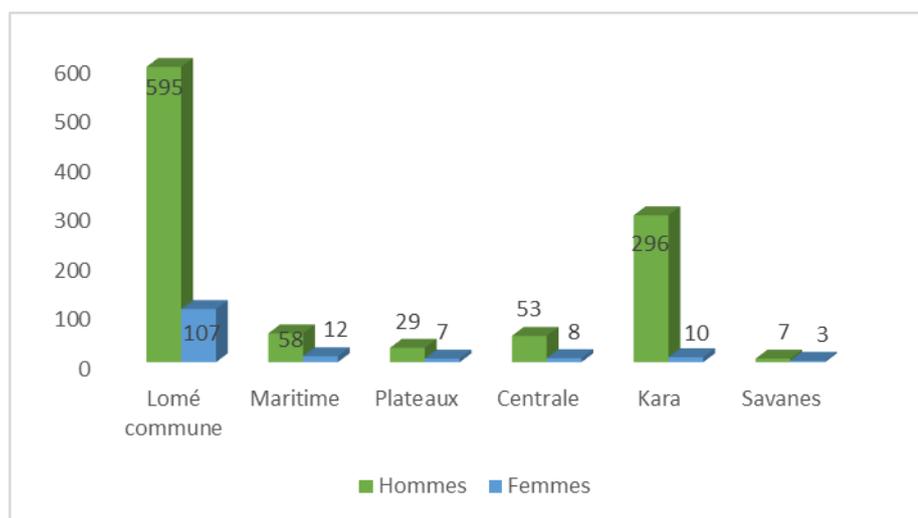
Graphique 20 : Répartition des travailleurs licenciés enregistrés par région et par sexe au deuxième semestre 2019



Source : DGT, calcul DOE

Selon le secteur d'activité, le domaine de la construction a enregistré le plus grand nombre avec 647 travailleurs licenciés.

Graphique 21 : Répartition des travailleurs licenciés enregistrés par région et par sexe au deuxième semestre 2019



Source : DGT, calcul DOE

2. Couverture sociale des travailleurs

La CNSS a enregistré pour ce semestre 1 730 entreprises affiliées dont 1611 dans la région Maritime. Le nombre d'entreprises affiliées relevant du secteur privé s'élève à 1 723 contre 4 dans le secteur public et 03 dans le secteur parapublic.

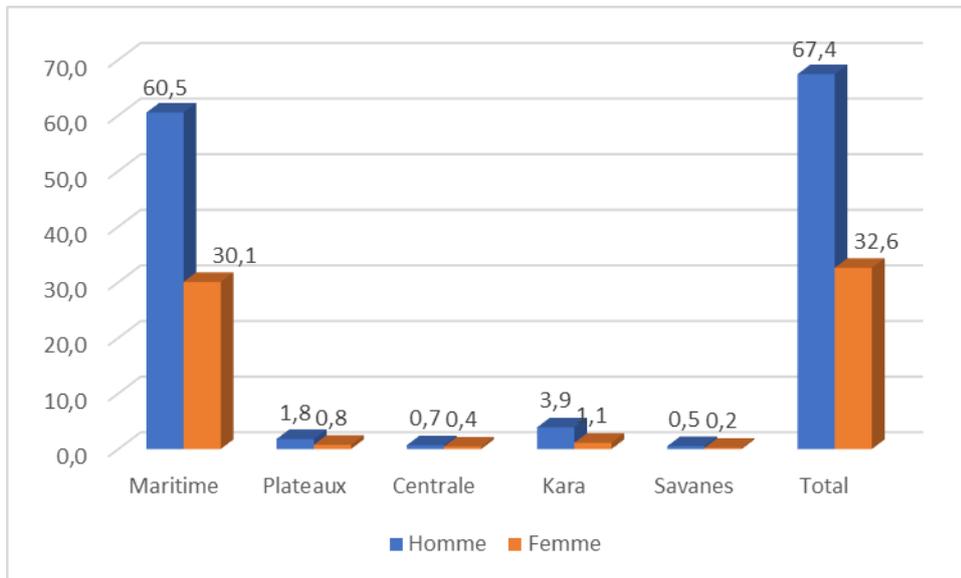
Tableau 24: Répartition des entreprises affiliées à la CNSS par région et par secteur au deuxième semestre 2019

Régions	Public	Parapublic	Privé	Ensemble
Lomé commune	0	0	0	0
Maritime	4	0	1 611	1 615
Plateaux	0	0	40	40
Centrale	0	0	17	17
Kara	0	3	36	39
Savanes	0	0	19	19
Total	4	3	1 723	1 730

Source : CNSS, calcul DOE

Il est immatriculé 8 236 travailleurs à la CNSS au deuxième semestre 2019 dont 32,6% de femmes. La proportion la plus élevée des travailleurs immatriculés (90,6%) est enregistrée dans la région Maritime.

Graphique 22 : Répartition (%) des travailleurs immatriculés par région au deuxième semestre 2019



Source : CNSS calcul DOE

S'agissant des accidents de travail, il est dénombré 570 déclarations à la CNSS au cours du semestre dont 75 concernent les travailleurs de sexe féminin. Selon le lieu de l'accident, 307 sont des accidents survenus sur le trajet et 263, sur le lieu de travail.

La région Maritime totalise à elle seule 552 accidents de travail dont 71 ont touché les femmes.

En matière de prise en charge, 813 accidents ont été pris en charge par la CNSS. Il s'agit de 420 accidents de trajet et 393 accidents survenus sur le lieu de travail. Le nombre total des accidents de travail pris en charge dans la région maritime est de 765 (voir tableau n°43 en annexe).

Tableau 25 : Répartition des accidents de travail enregistrés selon la région et le lieu de l'accident et le sexe au deuxième semestre 2019

Régions	Sur le trajet		Sur le lieu du travail		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Lomé commune	0	0	0	0	0	0
Maritime	244	51	237	20	481	71
Plateaux	3	1	1	0	4	1
Centrale	0	3	1	0	2	2
Kara	4	0	4	0	7	1
Savanes	1	0	0	0	1	0
Total	252	55	243	20	495	75

Source : CNSS calcul DOE

CHAPITRE 5 : Indicateurs socioéconomiques

Il est question, dans le présent chapitre, de présenter la situation des prix moyens de certains produits de première nécessité, l'évolution du taux d'inflation et de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) produits par l'INSEED et la création des entreprises enregistrées au Centre de formalité des entreprises (CFE).

1. Prix moyens de certains produits de première nécessité

Les prix moyens au kg des céréales ont connu une baisse au cours du semestre. Les baisses les plus importantes ont touché le prix au kg du mil en grains crus vendu au petit bol et le riz importé longs grains vendu au petit bol.

Le prix moyen au kg de la viande de bœuf avec os comme celui du chinchard frais a évolué en dents de scie. Le prix moyen au kg de la viande de bœuf avec os a fini au même niveau que celui du début du semestre. Par contre celui du chinchard frais s'est retrouvé à un niveau inférieur à celui de départ. En revanche, le prix moyen au kg du chinchard fumé a augmenté jusqu'à 2123F avant de connaître une réduction pour s'établir à 2050F.

Le prix moyen au litre de l'huile de palme traditionnelle (Zomi) a diminué avant de remonter pour finir à un niveau inférieur à celui du début du semestre. Par ailleurs, bien que le prix moyen au litre de l'huile végétale (Nioto) ait connu une première phase de baisse, il a fini à un niveau supérieur à celui du début du semestre.

Les prix moyens au kg des haricots ont connu deux phases de baisse alternées avec une phase de hausse. Contrairement au prix moyen au kg des haricots blancs qui a fini à un niveau inférieur à celui de juin, celui des haricots rouges s'est établi à un niveau supérieur à celui du début du semestre.

Les prix moyens des produits pétroliers et du gaz sont restés inchangés au cours du semestre.

Tableau 26 : Evolution des prix moyens de certains biens de juillet à décembre 2019 (en FCFA)

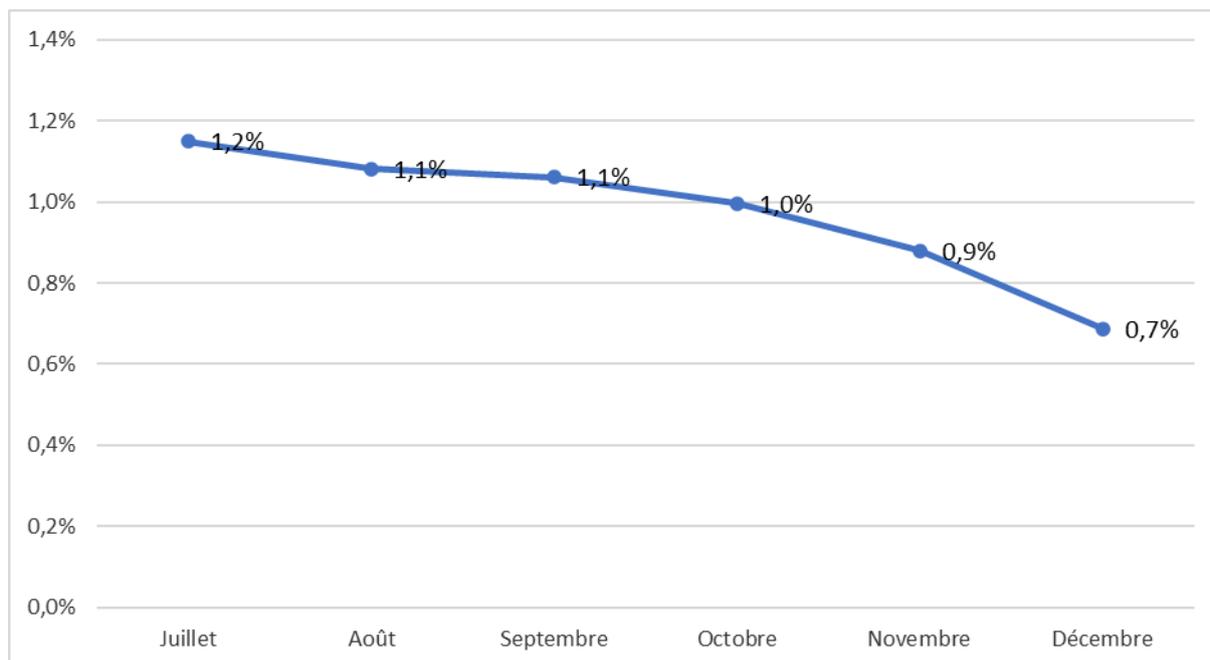
Désignation des produits	juil	août	sept	oct	nov	déc
Maïs séché en grains crus vendu au grand bol	162	163	153	143	136	145
Mil en grains crus vendu au petit bol	387	353	338	392	355	351
Riz importé brisé vendu au petit bol	517	520	506	520	506	501
Riz importé longs grains vendu au petit bol	453	436	454	443	431	424
Viande de bœuf avec os au kg	1850	1855	1842	1825	1840	1850
Chinchard frais (Akpala moumou)	1420	1427	1364	1452	1420	1412
Akpala fumé (Chinchard)	1942	1966	2068	2123	2053	2050
Huile de palme traditionnelle (Zomi)	1018	951	932	917	964	1011
Huile végétale (Nioto)	680	669	668	685	684	701
Tomates rondes (Pomme)	546	368	279	418	493	433
Igname	504	337	247	241	246	261
Farine de manioc (Gari)	302	294	302	317	299	313
Haricots blancs secs	454	436	422	461	462	420
Haricots rouges secs	453	426	445	503	497	465
Charbon de bois	111	114	125	121	130	138
Essence "SUPER" dans les stations services administrés	564	564	564	564	564	564
Gas-oil ordinaire dans les stations services administrés	567	567	567	567	567	567
Gaz butane ou propane, 12 kg	6500	6500	6500	6500	6500	6500
Gaz butane ou propane, 6 kg	3120	3120	3120	3120	3120	3120

Source : INSEED

2. Taux d'inflation mensuel

L'évolution du taux d'inflation mensuel au cours du semestre est marquée par une baisse continue. De 1,2%, en début du semestre, ce taux a diminué de 0,5 point pour s'établir à 0,7%. La baisse la plus importante (0,2 point) est constatée entre novembre et décembre.

Graphique 23 : Evolution du taux d'inflation de juillet à décembre 2019



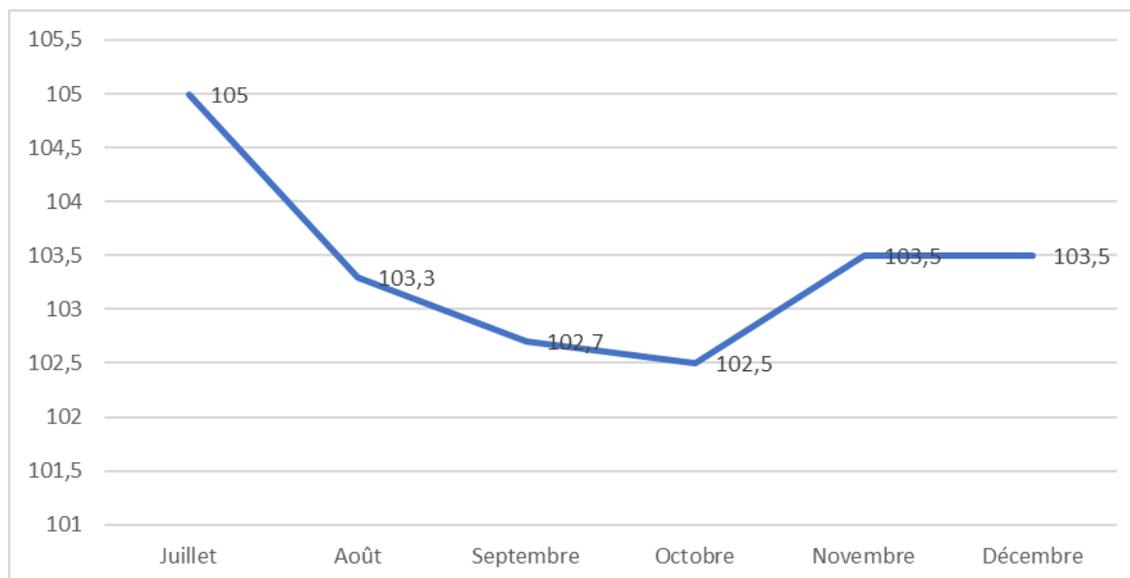
Source : INSEED

3. Indice harmonisé des prix à la consommation

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) est un indicateur synthétique qui permet de suivre l'évolution des prix des biens et services de consommation dans le pays.

L'IHPC a baissé de 1,5 points au cours du semestre. De 105 en début de semestre, il s'est établi à 103,5 à la fin. Son plus bas niveau est atteint en octobre (102,5) avant de connaître une légère hausse pour finir à 103,5 en décembre 2019.

Graphique 24 : Evolution de l'indice mensuel harmonisé des prix à la consommation de juillet à décembre 2019

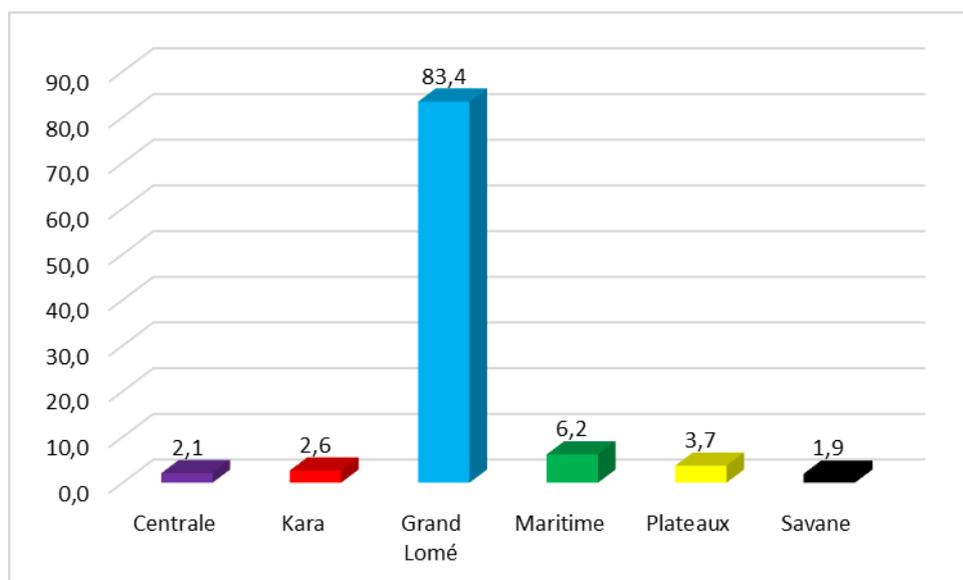


Source : INSEED, calculs DOE

4. Création d'entreprises

Le Centre de formalité des entreprises (CFE) a enregistré à son guichet la création de 5 554 entreprises au cours du second semestre de 2019. Lorsqu'on se réfère à leur situation géographique, la majorité se localise dans la région du Grand Lomé (préfectures du Golfe et d'Agoé). En effet, cette partie du territoire abritent 83,4% des entreprises créées. Le reste se retrouve dans les autres régions avec la plus faible part dans la région des Savanes (1,9%).

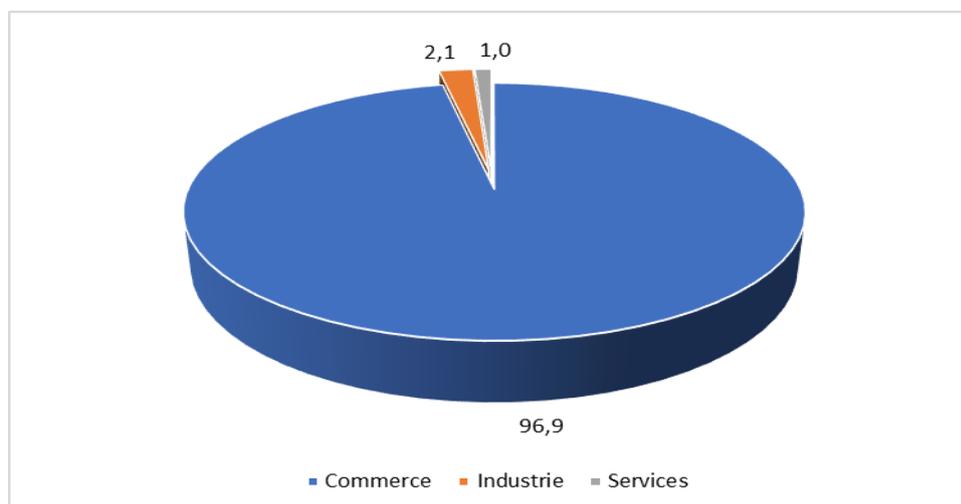
Graphique 25 : Répartition (%) des entreprises créées selon la région d'implantation de l'unité de juillet à décembre 2019



Source : CFE, calculs DOE

Par ailleurs, l'analyse des entreprises enregistrées au CFE selon le secteur d'activités montre que le secteur du commerce reste dominant avec une proportion de 96,9%. Très peu d'entreprises relèvent du secteur de l'industrie (2,1%).

Graphique 26 : Répartition (%) des entreprises créées selon le secteur d'activités de juillet à décembre 2019



Source : CFE, calculs DOE

Sur le plan juridique, les entreprises créées sont enregistrées sous différents statuts. Les entreprises avec un statut d'entreprise individuelle sont majoritaires (66,9%). Celles qui ont les statuts de Sociétés à responsabilité limitée (SARL) et de Sociétés à responsabilité limitée unipersonnelle (SARL U) représentent respectivement 14,1% et 17,5%.

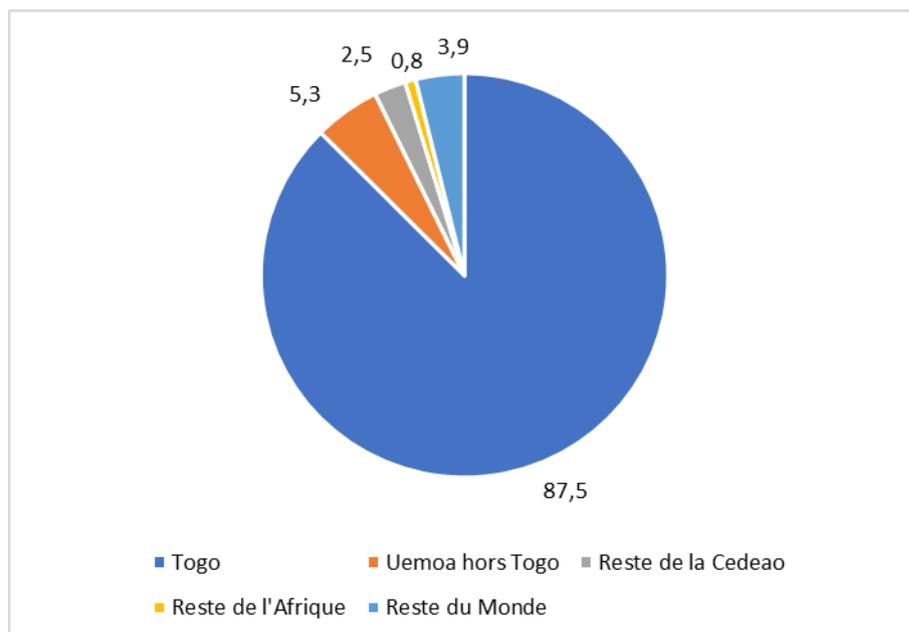
Tableau 27 : Répartition des entreprises créées selon la forme juridique de juillet à décembre 2019

Forme juridique	Effectif	%
COOPERATIVE SIMPLIFIEE	1	0,0
ENTREPRISE INDIVIDUELLE	3 713	66,9
GIE	1	0,0
SARL	782	14,1
SARL A CAPITAL VARIABLE	1	0,0
SARL U	970	17,5
SAU	3	0,1
SOCIETE ANONYME (SA)	20	0,4
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE	18	0,3
SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE	1	0,0
SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE	31	0,6
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES UNIPERSONNELLE	13	0,2
Total	5 554	100,0

Source : CFE, calculs DOE

Parmi les promoteurs des entreprises enregistrées au cours du semestre, il est dénombré 1540 femmes, soit un peu plus du quart (27,7%) des promoteurs. Par ailleurs, l'analyse suivant le pays de provenance du promoteur relève que la majorité (87,5%) est originaire du Togo, ensuite viennent respectivement les promoteurs des autres pays de l'UEMOA (5,3%) et du reste du monde (3,9%).

Graphique 27 : Répartition (%) des entreprises créées selon le pays ou la zone de provenance du promoteur de juillet à décembre 2019



Source : CFE, calculs DOE

ANNEXE

Tableau 28 : Répartition des stagiaires placés par diplômes et par spécialités au second semestre 2019

Spécialités	Diplômes						Total
	CAP/CQP/ DEP/BEP	BAC/BP/BT	BAC+2	BAC+3	BAC+4	BAC+5	
Agriculture/Agroalimentaire/Elevage	1	5	4	4	0	0	14
Archivage	0	0	0	0	0	0	0
Assurance-Banque-Finance	0	0	6	12	1	0	19
Biologie/Physiologie animale/végétale	0	1	0	4	0	0	5
Chaudronnerie-soudure	1	0	0	0	0	0	1
Commerce	0	25	15	5	0	0	45
Communication	0	1	6	4	0	0	11
Droit/Sciences politiques	0	1	0	23	2	3	29
Electricité/Electronique	14	2	1	1	0	1	19
Electrotechnique	0	11	1	0	0	0	12
Enseignement Général (A4, C&D)	0	167	0	0	0	0	167
Froid et Climatisation	3	3	0	0	0	0	6
Génie civil	0	9	3	3	0	3	18
Gestion de l'eau et de l'Environnement	0	0	0	3	0	0	3
Lettres & sciences humaines	0	0	0	25	4	0	29
Mathématiques et Statistique	0	0	0	1	0	0	1
Mécanique/Electromécanique	2	11	0	1	0	0	14
Santé	0	6	0	47	0	0	53
Sciences économiques & Gestion	0	37	8	101	7	4	157
Secrétariat	0	24	26	1	0	0	51
TIC	0	3	8	7	0	0	18
Transport Logistique	0	0	0	2	0	0	2
Total général	21	306	78	244	14	11	674

Source AIDE, calcul DOE

Tableau 29 : Répartition des stagiaires placés par diplômes et par sexe au second semestre 2019

Diplôme obtenu	Nombre de volontaires placés	
	Hommes	Femmes
CEPD	0	0
BEPC	0	0
CFA/CQP	0	0
CAP	0	0
DEP	0	0
BEP	0	0
BT/BAC ou équivalent	35	43
DUT	1	1
BTS	13	42
Licence	416	135
Maîtrise	17	1
DEA/DESS/ Master/Ingénieur	8	3
Total	490	226

Source ANVT, calcul DOE

Tableau 30 : Nombre de projets d'entreprises financés par l'ANPGF selon le niveau d'instruction et le sexe du promoteur de juillet à décembre 2019

N°	Niveau d'instruction	Hommes	Femmes	Ensemble
1	Aucun	-	-	-
2	Primaire	0	1	1
3	Premier cycle du secondaire (Collège)	0	1	1
4	Deuxième cycle du secondaire général (Lycée)	6	0	6
5	Deuxième cycle du secondaire technique et professionnel	2	0	2
6	Bac + 2 ou Bac + 3	16	3	19
7	Bac +4 ou Plus	6	0	6
	Total	30	5	35

Source ANPGF, calcul DOE

Tableau 31 : Nombre de promoteurs formés par l'ANPGF selon le type de renforcement suivi et par sexe de juillet à décembre 2019

Type de renforcement suivi	Hommes	Femmes	Ensemble
Appui -Conseil	53	35	88
Formation en technique managériale des entreprises	720	240	960
Total	773	275	1048

Source ANPGF, calcul DOE

Tableau 32 : Répartition des candidats présents et admis par région et par sexe à l'examen du certificat d'aptitudes professionnelles (CAP) en 2018-2019

Région	Candidats Présents			Candidats admis		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
Lomé Commune	457	311	768	271	92	363
Maritime	124	11	135	91	9	100
Plateaux	594	33	627	383	17	400
Centrale	736	36	772	298	19	317
Kara	823	56	879	469	25	494
Savanes	273	16	289	122	6	128
Total	3007	463	3470	1634	168	1802

Source : DSRP, METFP

Tableau 33 : Répartition des candidats présents et admis par région et par sexe à l'examen du brevet d'études professionnelles (BEP) en 2018-2019

Région	Candidats Présents			Candidats admis		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
Lomé Commune	11	20	31	8	12	20
Maritime	0	0	0	0	0	0
Plateaux	0	0	0	0	0	0
Centrale	0	0	0	0	0	0
Kara	3	0	3	1	0	1
Savanes	2	2	4	1	1	2
Total	16	22	38	10	13	23

Source : DSRP, METFP

Tableau 34 : Répartition des candidats présents et admis par région et par sexe à l'examen du brevet de technicien (BT) en 2018-2019

Région	Candidats présents			Candidats admis		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
Lomé Commune	241	264	505	327	96	423
Maritime	78	14	92	58	10	68
Plateaux	163	20	183	95	7	102
Centrale	368	65	433	174	18	192
Kara	272	24	296	102	7	109
Savanes	74	18	92	35	6	41
Total	1196	405	1601	791	144	935

Source : DSRP, METFP

Tableau 35 : Répartition des candidats présents et admis par région et par sexe à l'examen du certificat de fin d'apprentissage (CFA) en 2018-2019

Région	Candidats Présents			Candidats admis		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
Lomé Commune	991	7347	8338	853	7339	8192
Maritime	290	2698	2988	282	2610	2892
Plateaux	1016	3234	4250	1008	3226	4234
Centrale	806	1245	2051	798	1037	1835
Kara	1126	1486	2612	1018	1478	2496
Savanes	697	3147	3844	689	3139	3828
Total	4926	19157	24083	4648	18829	23477

Source : DSRP, METFP

Tableau 36 : Répartition des apprenants de l'ETFP ayant abandonné leur formation au cours de l'année scolaire 2018/2019 par région et par sexe

Région	Sexe		Ensemble
	Garçons	Filles	
Lomé Commune	67	32	99
Maritime	117	102	219
Plateaux	570	578	1148
Centrale	92	84	176
Kara	98	69	167
Savanes	29	14	43
Total	973	879	1852

Source : DSRP, METFP

Tableau 37 : Répartition des élèves ayant redoublé une classe d'examen final au cours de l'année scolaire 2018-2019 par région et par sexe

Région	Effectif des élèves		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Lomé Commune	429	204	633
Maritime	492	408	900
Plateaux	2719	1841	4560
Centrale	353	252	605
Kara	440	331	771
Savanes	139	66	205
Total	4572	3102	7674

Source : DSRP, METFP

Tableau 38 : Nombre de contrats de travail des nationaux (18 à 40 ans) visés au deuxième semestre 2019 selon la région et le type de contrat

Régions	Durée déterminée	Durée indéterminée
Lomé commune	914	66
Maritime	699	61
Plateaux	598	74
Centrale	57	17
Kara	453	22
Savanes	46	18
Total	2767	258

Tableau 39 : Nombre de contrats de travail d'expatriés (18 à 40 ans) visés au deuxième semestre 2019 selon la zone de provenance

Provenance	Nombre de contrats visés
Pays CEDEAO	16
Autres pays d'Afrique	15
Amérique	0
Asie	11
Europe	3
Océanie	0
Total	45

Tableau 40 : Nombre de contrats visés enregistrés au deuxième semestre 2019 selon la branche d'activités et le sexe

Branche d'activités	Hommes	Femmes	Ensemble
B1-Agriculture, chasse et sylviculture	770	43	813
B2-Pêche, pisciculture, aquaculture	0	0	0
B3-Activités extractives	42	5	47
B4-Activités de fabrication	141	22	163
B5-Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	1	1	2
B6-Construction	375	9	384
B7-Commerce, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	150	29	179
B8-Hôtels et restaurants	97	31	128
B9-Transports, activités des auxiliaires de transport et communication	115	15	130
B10-Activités financières	57	54	111
B11-Immobilier, location et services aux entreprises	932	234	1166

B12-Activités d'administration publique	76	6	82
B13-Education	83	25	108
B14-Santé et action sociale	206	68	274
B15-Activités à caractère collectif ou personnel	0	0	0
B16-Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	2	4	6
B17-Activités des organisations extraterritoriales	183	82	265
Total	3230	628	3858

Tableau 41 : Nombre d'entreprises fermées par région selon le statut institutionnel d'octobre à décembre 2019

Régions	Entreprise individuelle	GIE	Sarl	Société anonyme (SA)	Société civile immobilière	Société par actions simplifiées	Succursale	Total
Lomé commune	6	0	0	0	0	1	1	8
Maritime	0	0	1	0	0	1	0	2
Plateaux	0	0	0	0	0	0	0	0
Centrale	0	0	0	0	0	0	0	0
Kara	0	0	0	0	0	0	0	0
Savanes	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	6	0	1	0	0	2	1	10

Tableau 42 : Nombre de travailleurs licenciés enregistrés au deuxième semestre 2019 selon la branche d'activités et le sexe

Branche d'activités	Hommes	Femmes	Ensemble
B1-Agriculture, chasse et sylviculture	5	0	5
B2-Pêche, pisciculture, aquaculture	3	0	3
B3-Activités extractives	5	0	5
B4-Activités de fabrication	45	9	54
B5-Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	17	0	17
B6-Construction	613	34	647
B7-Commerce, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	71	25	96
B8-Hôtels et restaurants	34	12	46
B9-Transports, activités des auxiliaires de transport et communication	14	3	17
B10-Activités financières	21	9	30
B11-Immobilier, location et services aux entreprises	40	5	45
B12-Activités d'administration publique	1	0	1
B13-Education	96	25	121
B14-Santé et action sociale	7	4	11
B15-Activités à caractère collectif ou personnel	23	2	25
B16-Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	17	12	29
B17-Activités des organisations extraterritoriales	16	4	20
Autres activités	10	0	10
Total	1048	144	1192

Tableau 43 : Nombre d'accidents de travail pris en charge au deuxième trimestre 2019 selon la région et le lieu de l'accident et le sexe

Régions	Sur le trajet		Sur le lieu du travail		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Lomé commune	0	0	0	0	0	0
Maritime	343	50	338	34	681	84
Plateaux	4	2	8	0	12	2
Centrale	2	2	2	0	4	2
Kara	11	6	9	1	20	7
Savanes	0	0	0	1	0	1
Total	360	60	357	36	717	96
	420		393		813	